



**PRÉFET
DU CALVADOS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Calvados



LE DÉPARTEMENT



**CONTRAT DE RELANCE ET DE
TRANSITION ECOLOGIQUE**



Contrat de relance et de transition écologique

Préambule

Le Gouvernement est pleinement mobilisé pour faire face aux conséquences économiques et sociales de la crise engendrée par la Covid-19. Un plan de soutien par le biais de l'instauration du chômage partiel, du report du paiement des loyers et des factures, des aides destinées aux très petites entreprises et indépendants a donné une réponse immédiate et forte pour amortir les premiers effets de cette crise sans précédent.

Afin d'amplifier les efforts mis en œuvre avec le plan de soutien, le Premier ministre a présenté le 3 septembre 2020 le plan "France Relance" ayant pour objectif la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise ayant pour objectif de bâtir la France de 2030. Le plan de relance doit permettre à la France, comme à l'Europe, de confirmer sa robustesse et son attractivité internationale.

Les acteurs locaux ont également pris des mesures importantes visant à atténuer les conséquences de cette crise.

Le Département en tant que responsable de la solidarité et de la cohésion des territoires, personne publique associée dans les documents d'urbanisme (SRADDET, SCOT, PLU, PLH...), est tout à la fois un acteur direct de l'aménagement du territoire (routes départementales, ports départementaux, milieux naturels, véloroutes, chemins verts, équipements publics départementaux...) et un cofinanceur majeur en soutien des maîtres d'ouvrage locaux.

Parce que son rôle en matière d'aménagement durable demeure de premier plan, le Département, en appui à l'État, entend mobiliser pleinement les territoires dans le cadre du plan France Relance. Il s'engage également à adapter ses dispositifs, autant que faire se peut, de sorte à les articuler avec les aides de l'État et faire ainsi véritablement un effet levier.

Le plan de relance s'articule autour de trois priorités :

Écologie

30 milliards de l'enveloppe globale seront consacrés à quatre secteurs prioritaires : la rénovation énergétique des bâtiments, les transports, la transition agricole et l'énergie. Les investissements permettront à la France de se développer en adoptant une croissance durable et juste.

Compétitivité

Le plan de relance vise à accompagner plus fortement encore dans leurs projets, nos industries, et particulièrement les PME et ETI, premiers relais de l'emploi sur les territoires pour renforcer notre indépendance économique. 25 milliards seront ainsi consacrés pour permettre une reprise durable de l'activité des TPE et PME qui représentent $\frac{1}{3}$ de l'activité économique des entreprises françaises.

Cohésion

Comme pour l'ensemble des pays en temps de crise, le grand défi auquel il faudra faire face dans les prochains mois sera d'éviter une hausse des inégalités en France. La relance sera solidaire, elle bénéficiera à tous les Français et impliquera une solidarité entre les générations, entre les territoires, et entre les entreprises de toutes tailles.

La vision de long-terme du plan de relance repose sur la capacité de développer la résilience des territoires face aux crises, qu'elles soient sanitaires, économiques, sociales ou climatiques et de conforter l'évolution vers une économie plus écologique, plus compétitive et plus solidaire.

Sa mise en œuvre rapide s'appuie nécessairement sur les territoires et les collectivités territoriales. La vocation de la territorialisation du plan de relance est de rendre celui-ci efficient et concret, en s'appuyant sur des projets déjà engagés ou à l'étude. La déclinaison du plan dans les territoires est une garantie d'efficacité, d'adaptabilité, d'équité et de cohésion. À cet effet, la circulaire n°6231/SG du premier ministre du 20 novembre 2020 portant sur les contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE) mobilise les services déconcentrés de l'État sur l'élaboration par les territoires de ces CRTE.

Le présent contrat de relance est conclu entre l'État, représenté par Philippe COURT, préfet du Calvados, le Département représenté par Jean-Léonce DUPONT, président et la Communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau, représentée par Marc ANDREU SABATER, président.

Il exprime et consacre l'ambition commune des parties d'apporter une réponse efficiente aux conséquences de la crise que traverse notre pays, en soutenant de manière renforcée les secteurs économiques et l'emploi du Calvados et en plaçant au cœur de leurs actions l'objectif transversal de transition écologique incluant les transitions démographique, économique et numérique.

Sur ces principes, les parties conviennent de mesures qu'elles comptent mettre en œuvre collectivement pour traduire dans les actes les objectifs du plan de relance sur le territoire, de manière rapide et efficiente et ainsi mobiliser les financements publics.

Dans un souci partagé de souplesse et de simplification, les engagements présentés dans l'accord pourront être adaptés à tout moment pour tenir compte des évolutions de la situation locale ou des conditions d'application du plan de relance.

Dans la limite des crédits budgétaires alloués pour le Calvados, l'Etat et le Département soutiendront l'EPCI et les communes membres aux fins d'obtenir les financements au profit des opérations mentionnées dans le présent contrat.

Le Département apportera son concours au travers de financements dédiés à sa politique territoriale (aide aux petites communes rurales, contrats départementaux de territoires, enveloppes thématiques pour les traverses d'agglomération, la GEMAPI, la préservation du patrimoine...) et de son offre d'ingénierie territoriale (réseau Calvados Ingénierie, agence technique départementale IngéEAU, agence départementale Calvados Attractivité...).

Tout au long du CRTE, l'État et le Département du Calvados s'attacheront à renforcer le soutien au financement de projets portés par le territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau dans le cadre des priorités du plan de relance et coordonneront au plus près leurs interventions pour renforcer les effets leviers des financements publics.

Introduction

L'Intercom de la Vire au Noireau a été créée au 1^{er} janvier 2017 par fusion de la Communauté de communes du Pays de Condé et de la Druance et de l'Intercom Séverine et extension aux communes nouvelles de Souleuvre-en-Bocage, Valdallière et Vire-Normandie.

Elle exerce les compétences suivantes :

1. Compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire : Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et schéma de secteur, Plan Local d'Urbanisme (PLU), document d'urbanisme en tenant lieu et carte communal
- Action de développement économique :
 - Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
 - Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
 - Promotion du tourisme : Création de l'EPCI Office de Tourisme du Pays Virois et des Collines de Normandie (IVN/PBI)
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
 - L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
 - L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
 - La défense contre les inondations et contre la mer ;
 - La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs : Aires d'accueil de Condé-sur-Noireau et de Vire
- Collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés :

2. Compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement d'intérêt communautaire :
 - Entretien des sentiers de randonnée déclarés d'intérêt communautaire
 - Soutien aux actions de maîtrise de l'énergie inscrites dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- Politique du logement et du cadre de vie d'intérêt communautaire :
 - Programme Local de l'Habitat (PLH) : élaboration et mise en œuvre d'un PLH à l'échelle de la communauté de communes
 - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : pilotage, gestion et soutien aux actions d'amélioration de l'habitat privé d'intérêt communautaire (OPAH, PIG ou protocole "Habiter Mieux" sur les territoires issus de la fusion (communes des pôles de proximité de Condé et de Saint-Sever)
- Action Sociale d'intérêt communautaire :
 - Les politiques de l'emploi et de la formation : soutien et actions en faveur de la formation, de l'apprentissage et des filières présentes sur le territoire
 - Les mesures partenariales et complémentaires aux missions locales du territoire, en faveur de l'emploi et de la formation des jeunes de moins de 26 ans
 - Les mesures partenariales et complémentaires en faveur des personnes âgées au titre du centre local d'information et de coordination gérontologique du Bocage (CLIC)

- Le soutien au guichet local "Point d'accès au droit"

3. Compétences facultatives

Sont d'intérêt communautaire :

- La gestion et l'entretien des équipements et forages de la station de production d'eau du Val Mérienne
- La création, l'aménagement et l'entretien de la voirie hors zones d'activités économiques. Sont d'intérêt communautaire toutes nouvelles voies de desserte, échangeurs et aménagement routier concerté à vocation économique
- La gestion et l'entretien du pôle de santé libéral et ambulatoire en service à Condé-en-Normandie. Actions concertées en faveur de l'attractivité du territoire en matière médicale.

Modification à venir : A compter du 1^{er} juillet 2021, la compétence Mobilité sera transférée à l'Intercom de la Vire au Noireau.

Des réflexions sont en cours pour :

- La prise de compétence Habitat à l'échelle de L'Intercom
- La prise de compétence commerce à l'échelle de l'Intercom
- Le transfert du PSLA de Vire Normandie à l'Intercom
- Les actions en faveur de l'enseignement supérieur.

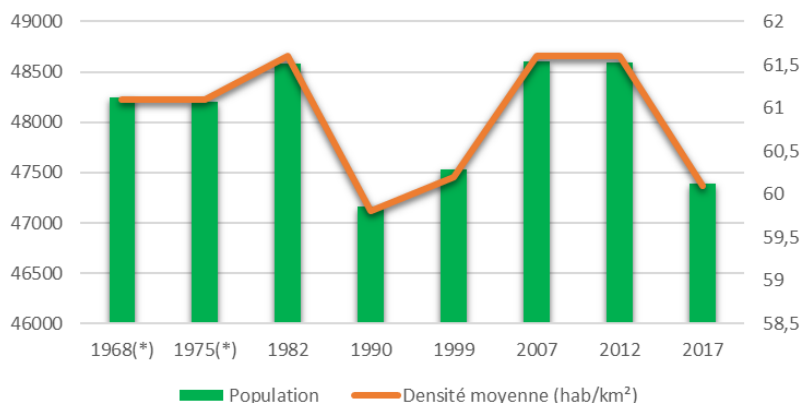
Les données de ce diagnostic sont issues du contrat de ruralité, du PCAET, de la candidature à l'appel à projets « Petite Ville de Demain » et du diagnostic du SCoT, en cours de révision. Il sera complété en fonction des évolutions du territoire.

1. Transition démographique

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE : QUELS ENJEUX FACE A LA PERTE DEMOGRAPHIQUE ?

L'Intercom de la Vire au Noireau se compose de 17 communes représentant 47 385 habitants (INSEE 2017). Avec une moyenne de densité de population de 60,1 hab./km², le territoire est faiblement dense. Vire Normandie et Condé-en-Normandie connaissent toutefois une densité plus importante.

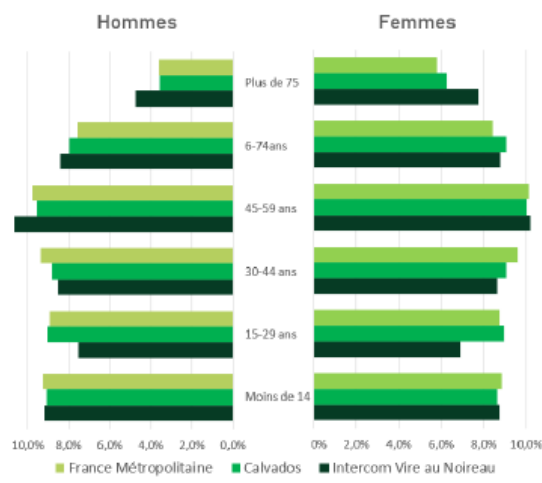
Evolution de la population



Depuis 1968, la population de l'Intercom de la Vire au Noireau varie entre 47 500 et 50 000 habitants. Cependant, les territoires de Vire-Normandie, de l'ancienne Condé Intercom et de Noues de Siene voient leur population diminuer.

La part de la population des 60 ans et plus de l'Intercom de la Vire au Noireau s'établit à 29,7% et est supérieure à la moyenne départementale (26,8%) ou métropolitaine (25,4%) (données diagnostic SCOT). La prise en charge de cette population constitue donc un enjeu important, d'autant plus que les personnes âgées vivent souvent seules.

La pyramide des âges



Le territoire bénéficie d'une couverture en structures d'hébergement pour personnes dépendantes, mais aussi pour personnes autonomes : 9 EHPAD et 4 résidences autonomie.

Toutefois, les services et les équipements doivent être adaptés afin de prendre en compte le mode de vie et l'évolution des besoins des personnes âgées en termes d'accès aux soins et aux équipements, d'hébergement et de mobilité.

a. L'accès aux soins, préoccupation majeure du territoire

L'offre et l'accès aux soins sont une préoccupation majeure du territoire.

Le pôle de Vire rassemble les équipements de santé les plus spécialisés et présentant la plus forte concentration de médecins généralistes du territoire au détriment des zones rurales les plus isolées. L'offre de soins libérale est ainsi inégalement répartie sur le territoire avec une forte concentration sur Vire-Normandie. Une dizaine de communes assure toutefois un relais essentiel en ayant au moins un médecin ou un pharmacien sur place, permettant d'assurer un service minimum sur le territoire. Mais certaines communes ne disposent d'aucun service en matière médicale.

Afin de garantir l'accès aux soins de tous les habitants et de développer une offre de santé de proximité garantissant la continuité des soins et la prise en charge globale des patients, **certaines collectivités ont travaillé sur la construction de Pôles de Santé Libéraux et Ambulatoires (PSLA).**



Deux PSLA existent aujourd'hui sur le territoire de l'Intercom : à Vire Normandie et à Condé-en-Normandie. La gestion du PSLA de Condé a été confiée à l'Intercom de la Vire au Noireau, dans le cadre de sa compétence facultative **Gestion et entretien du pôle de santé libéral et ambulatoire en service à Condé en Normandie.**



Une réflexion est en cours pour l'élaboration d'un Contrat local de Santé sur l'Intercom de la Vire au Noireau.

Une maison de santé a également été créée à Souleuvre-en-Bocage (la Graverie) et a ouvert en janvier 2018. Un projet de maison médicale est en cours de réflexion à Souleuvre en Bocage, sur la commune déléguée de Saint-Martin des Besaces. Un projet de PSLA est en préparation à Nous de Sienne.

b. L'accès aux équipements et services publics, un enjeu pour un territoire rural

L'Intercom de la Vire au Noireau dispose d'une diversité d'équipements et services sur l'ensemble du territoire avec une concentration des plus structurants sur Vire et Condé sur Noireau. Les équipements présents dans les bourgs ruraux sont complémentaires à ceux des pôles urbains.

L'ensemble du territoire est maillé par **4 Points Info 14 (PI 14) avec portage communal** : Noues de Sienne, Valdallière, Souleuvre en Bocage et Condé-en-Normandie. Trois PI 14 sont labellisés **Maison France Services**, celui de Souleuvre est en cours de labellisation. Le temps d'accès à un PI14 ou à la ville pôle de services publics (Vire) est compris entre moins de 10 minutes et 20 minutes (*source : portrait de territoire, CD14, 2017*).

Concernant l'offre d'enseignement, le territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau accueille 39 établissements d'enseignement primaire, 8 collèges, 5 lycées, mais aussi une offre d'enseignement supérieur et de formation pour adultes.

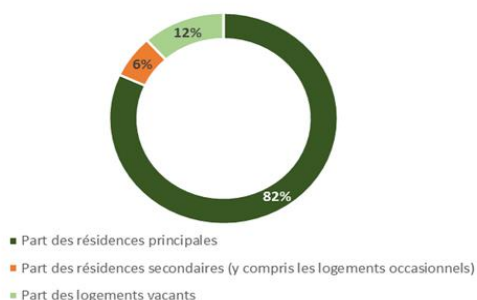
Pour **l'enseignement primaire, le territoire est confronté à la fragilité de certains établissements due à une baisse de la démographie scolaire.** Il devra ainsi être vigilant à l'adaptation des écoles aux évolutions démographiques et des effectifs (diminution ou augmentation).

La commune de Vire Normandie, porte une **démarche novatrice, appelée Territoire Éducatif Rural.**

Ce programme vise à renforcer les prises en charge pédagogiques et éducatives des enfants et des jeunes, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Il s'agit de trouver pour chacun des solutions appuyées sur une stratégie adaptée aux territoires, accompagnée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

c. Le logement : axe de revitalisation des bourgs

Catégories de logements en 2017



Concernant le logement, **26 017 logements sont recensés sur le territoire dont 81,8% de résidences principales. La part des logements vacants est de 11,7% contre 6,9% à l'échelle du Calvados et 8,2% au niveau régional. Celle des résidences secondaires et occasionnelles est de 6,5% (moyenne régionale de 9,9%)** (*source : INSEE 2017*). Au-delà de la masse de ces logements (environ 3000 en 2017), c'est le rythme de

progression de la vacance qui est préoccupant : + 41% en 10 ans (entre 2007 et 2017).

Cette **décroissance démographique peut donc aller de pair avec une perte de vitalité**, d'autant qu'elle touche encore davantage le pôle principal de Vire ainsi que la commune historique de Condé-sur-Noireau. Le Plan « **Action Cœur de Ville** » sur Vire Normandie comme l'étude de requalification du centre-ville sur Condé-en-Normandie constituent des stratégies pour revitaliser ces territoires.

Les collectivités mettent en place des diagnostics et des actions de réhabilitation des logements et, plus largement, des actions en faveur de la revitalisation des bourgs centre :

- Engagement dans un **CEP (Conseil en Energie Partagé)**, en partenariat avec le SDEC Energie,
- Des **OPAH** (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat) et **des Protocoles territoriaux**,
- Des SDI (Schémas Directeurs de l'Immobilier),
- Des engagements en faveur de la transition énergétique : **PCAET** intercommunal, label **Cit'Ergie** de Vire Normandie,
- Engagement dans les dispositifs « Action Cœur de Ville », « **Petite Ville de Demain** » et **Opération de Revitalisation Territoriale (ORT)** permettant notamment d'être éligible au dispositif Denormandie.

Il est donc indispensable de retrouver des centralités attractives, par leur offre de logement de qualité, mais aussi par une offre de commerces et de services diversifiée.

En conclusion

Constats

- 29,7% de la population est âgée de plus de 60 ans
- une offre de soins libérale inégalement répartie sur le territoire
- la fragilité de certains établissements de l'enseignement primaire
- la décroissance démographique et la perte de vitalité des bourgs

Enjeux

- le vieillissement de la population
- la présence d'une offre de soins adaptée aux besoins du territoire
- l'adaptation des écoles aux évolutions démographiques
- la revitalisation des bourgs centre

Actions

- adapter et diversifier l'offre de logements
- répondre aux besoins de santé du territoire en concertation avec les professionnels

2. Transition économique

L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI : MAINTENIR ET ACCOMPAGNER LA DYNAMIQUE LOCALE

L'Intercom de la Vire au Noireau compte **18 867 emplois en 2017**, dont plus de 75 % sont concentrés sur les pôles de Vire-Normandie (11 537 emplois) et de Condé-en-Normandie (3 307 emplois). Condé-sur-Noireau fait également partie de la zone d'emploi de Flers.

74,2% de la population de 15 à 64 ans est active (72,9% dans le Calvados et 73,4% en Normandie).

L'Intercom de la Vire au Noireau est à la fois **un territoire rural et industriel**. En effet, **l'agriculture occupe une place importante dans le territoire tant au point de vue économique qu'au point de vue paysager et cadre de vie**. C'est une caractéristique primordiale de son identité. De plus, le territoire est un **bassin laitier important** avec une production qui représente un tiers de la production laitière moyenne du Calvados.

L'industrie concentre presque deux fois plus d'emplois salariés (24 %) que dans le Calvados (12,6%), soit 8 points de plus que dans l'ensemble de la Normandie (16%). (source : données INSEE, 2017)

Les ouvriers représentent ainsi 34,3 % des actifs contre 23,3 dans le Calvados et 25,1 % au niveau régional. A noter également une faible part de cadres et de professions intellectuelles supérieures (8,6 %) contre 12,3% au niveau régional et 13,2 au niveau du département.

Aussi, l'Intercom de la Vire au Noireau et Flers Agglo, sous l'appellation « Les Collines de Normandie » bénéficient du **label national Territoires d'Industrie**. Les 2 EPCI ont contractualisé avec l'Etat et la Région autour d'un plan d'actions à mettre en œuvre afin de développer l'industrie sur leur territoire, pour la période 2019-2022. Les enjeux identifiés sont les suivants :

- Renforcer l'attractivité des métiers de l'industrie et du territoire (accueil et ancrage des populations et des entreprises)
- Faciliter le recrutement et la formation des personnels
- Encourager l'innovation,
- Favoriser la simplification administrative et réglementaire.

L'Intercom est également **lauréate 2018 de l'AMI Economie Circulaire en Normandie**, lancé par le Comité Régional d'Economie Circulaire, pour 2 volets :

- **L'Écologie Industrielle et Territoriale** : Cette démarche de coopérations inter-entreprises contribue à développer l'économie circulaire et à renforcer le lien entre les entreprises du territoire. Elle regroupe 3 types de coopérations : substitution, mutualisation des ressources et mutualisation des achats.
- **La Restauration en circuits courts** : Ce volet, initialement axé sur la restauration collective, a évolué aujourd'hui vers un **Projet Alimentaire Territorial** (cf. *transition écologique*).



Un projet de **Schéma de développement économique et de stratégie foncière** est en cours de préparation. Il s'agit d'un document programmatique sur le développement économique et sur la stratégie foncière, décliné en deux parties : la réalisation d'un diagnostic socio-économique du territoire et la définition d'orientations stratégiques, avec la déclinaison et la priorisation des actions et projets opérationnels à mener à court, moyen et long terme.

d. Le commerce : marqueur d'attractivité des centre-bourgs

L'activité commerciale est concentrée dans les deux pôles urbains : Vire et Condé-sur-Noireau. En milieu rural, où la densité de la population est plus faible, le tissu commercial est fragile.

Un travail conjoint Intercom/communes est mené en matière de compétence partagée « commerce » (foncière

commerciale, Market place ...) - l'observatoire du commerce communautaire permet de situer et mesurer la vacance commerciale sur chacun des pôles de proximité de l'Intercom, en 2019.

Il en ressort comme essentiel de **soutenir l'offre en commerce et services de proximité afin de préserver la vitalité des bourgs et de disposer d'une offre au plus près des habitants.**

L'Intercom de la Vire au Noireau a, de la sorte, acté, par délibération du Conseil Communautaire du 25 mars 2021, la création d'un poste de **Manager de commerce**, cofinancé par la **Banque des Territoire, dans le cadre du programme « Petites Villes de demain »**. Cela permettra de coordonner les actions dédiées au commerce sur le territoire de l'Intercom, en lien avec les programmes d'actions des dispositifs « Action cœur de Ville », ORT multisites et « Petite Ville de Demain » dont les 2 axes principaux sont le commerce et l'habitat.

e. Le tourisme : des atouts paysagers, naturels et patrimoniaux

Du point de vue touristique, le territoire bénéficie **d'une position géographique stratégique entre le Mont-Saint-Michel et les Plages du Débarquement.**

Il dispose d'un **patrimoine naturel et paysager de grande qualité, réel atout pour le développement du tourisme vert et des activités de nature.** Le tourisme présente ainsi des enjeux de développement importants et s'appuie sur des **pôles d'attractivité structurants** : Le Viaduc de la Souleuvre, le pôle touristique en forêt de Saint-Sever, le Lac de la Dathée avec sa base de voile et le golf, le château de Pontécoulant etc. Ce développement doit être maîtrisé afin de préserver les espaces naturels.

Par ailleurs, le territoire est maillé par une grande diversité de circuits de randonnée : deux espaces VTT labellisés FFC du Bocage Normand et de la Suisse Normande, la Véloroute Plages du Débarquement-Mont Saint Michel, des itinéraires équestres d'intérêt régional, des boucles vélo, des pistes cyclables, des itinéraires de randonnée pédestre de qualité.

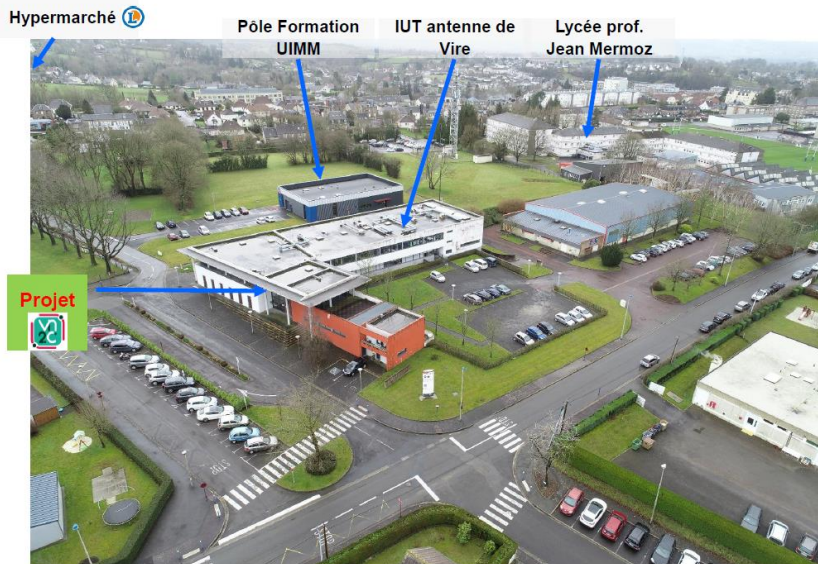
Toutefois, le territoire est confronté à un **tourisme essentiellement de passage**. Des actions en faveur d'une offre permettant l'allongement de la durée des séjours s'avèrent nécessaires.

La richesse du patrimoine vernaculaire fait également partie de l'identité et le paysage du territoire. Les collectivités et l'Etat s'engagent dans des programmes de préservation et de restauration de ce patrimoine.

f. Une offre de formation répondant aux besoins de recrutement du territoire

Concernant l'enseignement, le territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau dispose de 39 établissements d'enseignement primaire, 8 collèges, 5 lycées dont un Lycée Agricole (Les Champs de Tracy à Vire) et un Lycée technique (Charles Tellier) à Condé-sur-Noireau.

L'offre d'enseignement supérieur, concentrée sur Vire, représente un grand atout.



Toutefois, face au besoin croissant du tissu économique en personnel qualifié, le territoire a souhaité travailler sur **le développement de l'offre de formation** afin de réduire sa dépendance vis-à-vis d'une main d'œuvre exogène délicate à capter, de retenir et attirer les jeunes et de renforcer les entreprises, en particulier industrielles. Ainsi, elle a candidaté à l'appel à projets « **Campus Connecté, tiers lieux de proximité et poursuite d'études** » lancé par la Caisse des Dépôts et Consignations. Elle est lauréate 2021.

Illustration (ou vue 3D) non contractuelle

En conclusion

Constats

- un territoire marqué par l'industrie et l'agriculture
- une part importante d'emplois salariés dans l'industrie
- une faible part de cadres et de professions intellectuelles supérieures
- un besoin de personnel qualifié et un renforcement des entreprises
- un tissu commercial fragile
- un tourisme essentiellement de passage

Enjeux

- l'ancrage et le développement des entreprises
- le soutien à l'offre en commerces et services de proximité
- le développement de l'offre de formation et l'insertion professionnelle
- le développement du tourisme
- le renforcement de l'attractivité territoriale

Actions

- répondre aux besoins des acteurs économiques
- assurer la pérennité et le développement du commerce de proximité
- diversifier l'offre de formation, favoriser l'insertion professionnelle et l'orientation des publics

3. Transition écologique

LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE INTERCOMMUNAL : OUTIL STRATEGIQUE DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'INTERCOM

L'Intercom de la Vire au Noireau a adopté son PCAET le 30 janvier 2020 pour une période de 6 ans. Le PCAET est un projet territorial de développement durable, stratégique et opérationnel, qui prend en compte l'ensemble des problématiques air-climat-énergie, autour de plusieurs axes d'action :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- L'adaptation au changement climatique,
- La sobriété énergétique,
- La qualité de l'air,
- Le développement des énergies renouvelables.

Le 31 Janvier 2020, l'Intercom s'est lancée également dans la révision et l'élargissement à l'échelle intercommunale du SCoT. L'élargissement vise à étendre le SCoT actuel au pôle de proximité de Condé. La révision du SCoT du Bocage intégrera les nouvelles législations environnementales apparues depuis l'approbation du document en 2013 (loi Grenelle, loi ALUR, nouvelles préoccupations de consommation de l'espace en matière de sobriété foncière...)

Le SCoT du Bocage sera révisé en conformité avec les ordonnances du 17 juin 2020, faisant de lui le **premier SCoT Modernisé de Calvados**. Le SCoT, au travers de son Projet d'Aménagement Stratégique s'appuiera sur le plan d'actions du PCAET pour construire un projet de territoire.

Le PCAET est mis en œuvre pour partie **par l'EPCI** et pour partie **par d'autres acteurs du territoire** souhaitant être partenaires du PCAET et s'engager pour la transition énergétique.

Le programme d'actions comprend **36 actions**, elles-mêmes décomposées en **137 sous-actions**, dont 14 sont identifiées comme « phares », très importantes pour la réussite de la transition énergétique du territoire. Ces mesures sont soit d'ordre organisationnel (étude de prise de compétence à l'échelle intercommunale), soit elles agissent directement sur les consommations ou la production d'énergie renouvelable, soit elles sensibilisent et mobilisent la population.

Les 14 mesures « phare » du PCAET

- Sensibiliser les scolaires aux enjeux climat-air-énergie et à l'éco-citoyenneté
- Informer et conseiller les habitants sur le potentiel solaire de leur habitation, grâce
- la mise à disposition d'un cadastre solaire et d'un accompagnement personnalisé
- Etudier la structuration de la compétence déchets/déchèteries
- Déployer une animation territoriale de l'Espace Info Energie*
- Lutter contre la précarité énergétique
- Réaliser des travaux de rénovation et d'amélioration thermique (dans les bâtiments publics)
- Construire des chaufferies bois énergie (dans les bâtiments publics)
- Etudier la prise de compétence mobilité et réaliser un plan global de mobilité / schéma directeur des déplacements
- Poursuivre et développer des systèmes d'autopartage de véhicules électriques
- Développer « Solidarité Transport »
- Réaliser une unité de méthanisation territoriale avec injection du biométhane dans le réseau de distribution gaz à Vire Normandie
- Elaborer l'état des lieux et construire une stratégie et un plan d'actions d'un Projet Alimentaire Territorial
- Généraliser les animations locales en faveur de la plantation des haies
- Conduire des programmes d'entretien et de restauration des cours d'eau



Source : extrait du rapport non technique PCAET

Le territoire est également lauréat de quelques appels à projets concernant la transition écologique et énergétique : **AMI Economie circulaire en Normandie, Trame Verte et Bleue, Label Cit'ergie de Vire-Normandie...**

En outre, dans le cadre de sa stratégie collectivité, l'ADEME a mis en place un unique contrat pour accompagner les EPCI dans leur démarche de transition écologique. Ce **Contrat d'Objectifs Territorial (COT) soutient la dynamique du contrat de relance et de transition écologique (CRTE)**, en appuyant la collectivité dans la conception de nouveaux plans d'actions sur le moyen et long terme pour ainsi renforcer les politiques de transition écologique. Divisé en deux phases distinctes, il accompagne la collectivité sur une démarche territoriale de 4 ans, en utilisant les référentiels des programmes Cit'ergie et Economie circulaire pour mesurer la progression du territoire.

La première phase de 18 mois maximum permet à la collectivité, d'organiser ou d'améliorer une gouvernance interne et externe, de faire l'état des lieux de la performance de sa politique Energie climat et Economie circulaire, de compléter ses diagnostics territoriaux et de bâtir un premier plan d'action opérationnel dans le cadre de ses politiques structurantes.

La seconde phase met en œuvre le programme d'actions et le complète de manière itérative pour progresser dans sa politique de TEE.

Une enveloppe financière maximale de 350 000€ est destinée à la collectivité. Elle se divise de la façon suivante :

- Une aide forfaitaire de 75 000 € est attribuée au titre du soutien à l'animation, des compléments de diagnostics territoriaux, aux actions de communication et de mobilisation, de formation, sensibilisation et aux études – suivi.
- Une aide variable de 275 000 € constituée :
 - o d'une aide additionnelle variable attribuée en fonction de la progression dans les référentiels Cit'ergie et Economie Circulaire au terme de la phase 2.
 - o d'une aide additionnelle optionnelle de 50 000 € maximum sur atteinte d'objectifs territoriaux spécifiques fixés par la Direction Régionale de l'ADEME.

g. La rénovation du bâti : une priorité pour une offre attractive

Afin de réaliser des diagnostics de leur patrimoine immobilier, de mettre en place un plan d'actions permettant de réaliser des travaux de rénovation énergétique, certaines communes se sont engagées dans des démarches de **Conseil en Energie Partagé et de Schéma Directeur de l'Immobilier**.

S'ajoutent à ces actions les **Opérations Programmées de l'Amélioration de l'Habitat** et les Protocoles territoriaux qui ont permis la réalisation de travaux d'amélioration énergétique dans les logements privés.

En outre, l'Intercom travaille sur la **mise en place d'un Service de Conseil à la Rénovation Énergétique**, un guichet unique de conseil sur les aides existantes dont le dispositif **Ma Prime Rénov'**.

Le Département du Calvados dédiera une partie de ses financements à la rénovation thermique des bâtiments publics pour accentuer l'effet levier des fonds d'Etat. Il accompagnera, en convergence avec les services de l'Etat, les projets des communes et de l'intercommunalité grâce à des dispositifs d'assistance en ingénierie ainsi qu'en subventions pour soutenir les communes de moins de 2 000 habitants via l'APCR (le dispositif actuel du Département permettant déjà de prendre en charge ces projets à hauteur de 70% sous un plafond de 40 000 euros de travaux HT), les communes de plus de 2 000 habitants et l'EPCI via le contrat départemental de territoire.

h. Un capital environnemental à préserver et à valoriser

Le territoire bénéficie **d'un capital environnemental d'une grande richesse** avec des sites Natura 2000, des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique, des Espaces Naturels Sensibles. Dans le

cadre de la révision de son SCoT, l'Intercom de la Vire au Noireau travaille sur un **plan d'actions de la Trame Verte et Bleue qui est en cours d'élaboration.**

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'Intercom de la Vire au Noireau est chargée de la **mise en place de la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)**. Trois programmes de restauration des cours d'eau sont actuellement en déroulement : Vire et ses affluents, le Noireau, la Souleuvre. Un **Contrat Eau Climat** est en cours de préparation avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Les grands enjeux de ce futur contrat, liés à l'eau, la biodiversité et à l'adaptation au changement climatique sont :

- Enjeu 1 : **diminuer les pollutions diffuses des cours d'eau, surtout par temps de pluie,**
- Enjeu 2 : **diminuer les pollutions ponctuelles des cours d'eau,**
- Enjeu 3 : **Restaurer la continuité écologique,**
- Enjeu 4 : **Protéger et optimiser la ressource en eau potable.**

Par ailleurs, la caractéristique bocagère et la qualité des paysages a permis un travail important sur la recomposition paysagère et ensuite sur **la filière bois-énergie**. De multiples initiatives existent sur le territoire dont la plus emblématique est la filière bois-énergie mise en place sur Valdallière. L'une des actions phare du PCAET consiste en la **poursuite des animations mises en place à Souleuvre en Bocage, Valdallière et Terres de Druance afin de favoriser la plantation de haies.**

c. L'agriculture et les circuits courts : allons au plus court ! mangeons local !

L'Intercom travaille également, depuis 2020, sur un **Projet Alimentaire Territorial**, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Normandie et l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable. Elle souhaite jouer le rôle de catalyseur de toutes les démarches existantes sur son territoire et initier voire porter de nouvelles actions complémentaires et transversales, pour conforter et créer de nouvelles filières locales en lien avec son Plan Climat Air Energie Territorial, sa stratégie en faveur de l'Economie Circulaire et la compétence développement économique.



L'Intercom a candidaté auprès de la DRAAF de Normandie pour l'obtention du label national « **Projet Alimentaire Territorial** ». Cette labellisation est une reconnaissance du projet alimentaire territorial au sens de la loi n°2014-1170 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014.

Le projet vient d'être labellisé « **Projet alimentaire Territorial reconnu par le Ministère de l'Agriculture** », pour une durée de 3 ans. Cela lui confère une visibilité au niveau nation et valorise la démarche mise en place par l'Intercom.

d. La mobilité, un projet de territoire partagé

En termes de mobilités, le territoire constitue un axe de déplacement important avec une présence d'infrastructures routières et ferrées.

Concernant la ligne ferroviaire Paris-Granville, le guichet de la gare a été repris par la commune de Vire Normandie. Cette dernière est également lauréate de l'appel à projets **French Mobility**. **L'objectif est de mettre en place un pôle multimodal autour de la gare et une Maison de la Mobilité.**

Le territoire bénéficie également d'un réseau de **transport en commun, des services de transport à la demande, d'un certain nombre d'aires de covoiturage, de voitures électriques en autopartage** (Vire Normandie et Condé-en-Normandie) et d'un **maillage de bornes de recharge électrique** déployées par le SDEC Energie.



De plus, l'Intercom est lauréate 2020 de l'appel à projets **TEN MOD (Territoires des Nouvelles Mobilités Durables)**, organisé par l'ADEME. En effet, l'Intercom a imaginé le **dispositif Mobi Pro**. Il s'agit d'une plateforme locale expérimentale, de conseils et d'animations en matière de mobilité, animée par Mobylys (acteur local de la mobilité inclusive), destinée à identifier auprès d'un groupe de 15 entreprises pilotes de l'Intercom, puis mettre en œuvre, à l'échelle individuelle et collective, des alternatives à l'auto-solisme, dans le cadre des déplacements domicile-travail. **Ce projet s'intègre également dans la démarche Territoires d'Industrie.**

En termes de mobilité douce, il existe également des aménagements, mais dédiés essentiellement au tourisme et aux loisirs. **Un Schéma d'aménagement cyclable est en cours d'élaboration à Vire Normandie. D'autres projets sont également en préparation à Souleuvre en Bocage et à Condé-en-Normandie.**

Par ailleurs, par délibération du 25 mars 2021, **le Conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau a validé la prise de compétence mobilité** et a sollicité ses communes membres sur le transfert de cette compétence. Les communes disposent d'un délai de 3 mois pour exprimer leur accord ou refus de transfert. **Le transfert de compétence interviendra au 1^{er} juillet 2021.** Il sera ainsi nécessaire de travailler sur la nouvelle organisation de cette compétence et la définition du projet de territoire. Dans cette perspective, l'Intercom de la Vire au Noireau souhaite réaliser un schéma des mobilités. Cette étude permettra « d'asseoir » la compétence au sein de l'IVN et de prévoir « la feuille de route » pour les années à venir.

En conclusion

Constats

- un PCAET adopté en 2020
- un risque de précarité énergétique et une offre de logements inadaptée
- un capital environnemental d'une grande richesse et une qualité des paysages
 - la qualité du cadre de vie
 - des programmes de restauration et préservation des cours d'eau en cours
- un PAT en cours
- un tourisme essentiellement de passage
- une offre en mobilité inégale sur le territoire

Enjeux

- la rénovation des bâtiments
- le développement de la filière bois-énergie
- la restauration et la préservation des cours d'eau
- la sécurisation de la production d'eau potable
- le développement des circuits courts et de l'approvisionnement en produits locaux
- le développement du tourisme vert
- le développement de solutions de mobilités sur le territoire intercommunal.

Actions

- valoriser le patrimoine naturel (haies, tourisme durable, biodiversité, qualité de l'eau) et agricole,
- développer la mobilité durable,
- favoriser la rénovation énergétique des bâtiments et l'entretien des éléments du patrimoine bâti.

4. Transition numérique

L'ACCES AU NUMERIQUE POUR TOUS

La transformation numérique a considérablement changé les habitudes de consommation, de travail, d'éducation et de formation, de santé et de vie en général. Cet effet a été amplifié par la crise sanitaire qui a bousculé le quotidien et a nécessité une adaptation et une organisation d'un nouveau « cadre », dans des délais record. Certaines collectivités se sont d'ores et déjà adaptées à ce changement. Afin de prévenir la fracture numérique, il convient de poursuivre ce développement sur l'ensemble de l'Interco et de faire ainsi des nouvelles technologies, une force de développement territorial.

i. Des outils et des démarches numériques accessibles à tous

Les 4 Points Info 14 /Maison France Services sont des relais de proximité des différents services publics : CAF (Caisse d'allocations Familiales), Caisse Primaire d'Assurance Maladie, CARSAT Retraite, URSAAF, Pôle Emploi, Préfecture du Calvados, EDF, ENEDIS, MSA etc.

Grâce à ce maillage, ces espaces permettent de rapprocher les habitants des services publics et de les accompagner dans leurs démarches, à travers :

- une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...);
- un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...);
- une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...);
- des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

Source : <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/france-services>

De plus, la commune de Vire Normandie, qui ne dispose pas d'espace France Services, est lauréate de l'**Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Recrutement et accueil des conseillers numériques dans le cadre de France Relance »**, ce qui lui permettra de bénéficier de deux conseillers numériques.

Par ailleurs, **la crise sanitaire a accéléré le recours aux outils numériques :**

- le développement du télétravail et donc **un besoin important de tiers-lieux et de co-working**,
- la mise en place et « l'essor » **des places de marchés numériques**, à l'exemple de la plateforme de vente en ligne « **Ma Ville, Mon Shopping** ». Cette place de marché a été déployée en direction des commerçants et artisans, par l'Intercom et ses communes membres dotées de commerces, en partenariat avec la CCI Caen Normandie et la CMAI 14-61.
- « l'ouverture » virtuelle des **endroits dédiés à la culture**, à l'exemple des **Micro-folies**. Ce dispositif culturel est porté par l'État et coordonné par La Villette (parc culturel parisien), en lien avec 12 institutions culturelles. Il propose des contenus culturels ludiques et technologiques et peut s'installer dans tout type de lieux (ex. : salle des fêtes, médiathèque, hall de mairie...). Le cœur de la



Micro-folie est le musée numérique qui permet de découvrir, à proximité de chez soi, des œuvres de grands musées nationaux à l'instar du Louvre, du Musée d'Orsay, du Château de Versailles...

Un autre dispositif numérique dédié à l'accès à la culture est le **Pass Culture**. Mission de service public, porté par l'Etat, ce pass permet aux jeunes de 18 ans de bénéficier de 300 € pendant 24 mois afin de découvrir des actions culturelles de proximité, mais aussi les offres numériques.

Il est ainsi nécessaire pour le territoire de s'adapter aux évolutions numériques afin de proposer de nouveaux services de qualité et de permettre l'accès à tous à une offre numérique diversifiée.

Toutefois, la couverture numérique doit permettre le développement de ces services.

En conclusion

Constats

- 4 Points Info 14 qui permettent l'accès des habitants aux services publics
- le développement de l'usage du numérique dû à la crise sanitaire
- un besoin d'innovation et de développement du numérique pour tous et sous toutes ses formes.

Enjeux

- une couverture mobile de qualité
- le développement des tiers lieux, des espaces de co-working
- l'accompagnement dans l'accès au numérique

Actions

- développer et accompagner à l'inclusion numérique
- développer les lieux dédiés
- accompagner les acteurs du territoire dans l'accès au numérique

MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT

Le présent contrat est signé pour la période 2020/2026.

A – Pilotage

Un comité de suivi est mis en place annuellement. Pourront y être associés tous les acteurs dont la participation serait de nature à favoriser le déploiement territorialisé du plan de relance dans le département.

B – Évaluation

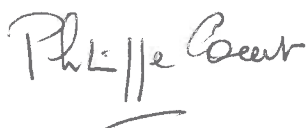
Un premier point d'étape sera réalisé en décembre 2021. Néanmoins, à tout moment, les parties conviennent que les articles de ce contrat de relance pourront être revus pour s'adapter aux évolutions de la situation locale et des priorités d'actions des signataires.

C – Annexes

Le présent contrat ayant pour vocation de traiter l'intégralité des enjeux du territoire et afin d'assurer une meilleure lisibilité, les contrats et programmes d'appui signés par l'EPCI intégreront à leur échéance ou à leur signature le CRTE.

Fait à Vire, le 20 juillet 2021

Philippe COURT




Préfet du Calvados

Jean-Léonce DUPONT



*Président du Conseil
Départemental du Calvados*

Marc ANDREU SABATER



*Président de la Communauté de
communes Intercom de la Vire au
Noireau*

Annexe 1 – Principaux soutiens financiers de l'État dans le cadre du plan de relance (+ de 4 M € sur l'ensemble du territoire d'IVN)

- **Plan de soutien exceptionnel au réseau de réemploi et de réutilisation :**
Association « Deuxième vie deuxième chance » : **3 768 €**
- **Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) :**
Association « Deuxième vie deuxième chance » : **31 000 €**
Commune de Condé-en-Normandie : **24 180 €** (étude de réhabilitation du marché couvert)
- **Labellisation « Campus connecté » :**
Commune de Vire Normandie : **250 000 €** de fonctionnement sur 5 ans
- **Rénovation énergétique des bâtiments des communes :**
Commune de Soulevre en Bocage : **191 042 €**
Commune de Noues de Sienne : **292 067 €**
Commune de Campagnolles : **19 072 €**
- **Continuité pédagogique – Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires :**
Commune de Valdallière : **11 730 € + 10 030 € + 10 510 €**
Commune de Condé-en-Normandie : **25 100 € + 7 550 €**
Commune de Noues de Sienne : **13 028 € + 9 108 € €**
Commune de Campagnolles : **10 490 €**
- **Aide à l'investissement de transformation vers l'industrie du futur (guichet industrie du futur) :**
Établissements Guy Chapuzet : **92 648 €**
Imprimerie Tonnellier : **200 000 €**
Corlet : **500 000 €**
La Normandise : **1 000 000 €**
VIREOVERSO : **26 936 €**
Guy Degrenne : **55 593 €**
Imprimerie Anquetil : **52 680 €**
CONSTRUCTION MECANIQUE INDUSTRIELLE : **388 648 €**
Dynamia : **40 000 €**
- **Accélération des investissements industriels dans les territoires :**
La Normandise : **500 000 €**
- **Recyclage foncier des friches :**
INOLYA : **300 000 €**

Annexe 2 – Fiches projets

Campagnolles

<u>Fiche n°1</u>	Aménagement du vieux lavoir																		
<u>Maître d'ouvrage</u>	Campagnolles																		
Le projet	La commune de Campagnolles souhaite réhabiliter un ancien lavoir afin de mettre en valeur son petit patrimoine																		
Transition écologique	Réhabilitation du petit patrimoine																		
Calendrier prévisionnel	Premier semestre 2022																		
Coût prévisionnel	5.000 €																		
Plan de financement prévisionnel	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Dépenses</th> <th colspan="2" style="text-align: center;">Recettes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="width: 30%;">Aménagement</td> <td style="width: 20%; text-align: right;">5.000 €</td> <td style="width: 30%;">DETR - DSIL</td> <td style="width: 20%; text-align: right;">2.000 € (40%)</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Fonds propres</td> <td style="text-align: right;">3.000 € (60%)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Total</td> <td style="text-align: right;">5.000 €</td> <td style="text-align: center;">Total</td> <td style="text-align: right;">5.000 € (100%)</td> </tr> </tbody> </table>			Dépenses		Recettes		Aménagement	5.000 €	DETR - DSIL	2.000 € (40%)			Fonds propres	3.000 € (60%)	Total	5.000 €	Total	5.000 € (100%)
Dépenses		Recettes																	
Aménagement	5.000 €	DETR - DSIL	2.000 € (40%)																
		Fonds propres	3.000 € (60%)																
Total	5.000 €	Total	5.000 € (100%)																

Campagnolles

<u>Fiche n°2</u>	Rénovation énergétique de la Mairie																		
<u>Maître d'ouvrage</u>	Campagnolles																		
Le projet	<p>La Mairie de Campagnolles installée dans l'ancien presbytère de la commune est un bâtiment emblématique du patrimoine communal. Comme de nombreux bâtiments datant d'un autre siècle, on y constate de fortes déperditions de chaleur. En un mot, ils sont énergivores et ne répondent plus aux exigences de la transition énergétique.</p> <p>Par conséquent la collectivité souhaite s'engager dans des travaux de rénovation énergétiques. Ainsi, en vue de mener les travaux nécessaires, la collectivité s'inscrit dans la démarche portée par le SDEC Energie qui vient d'être retenu à l'appel à projets ACTEE 2, sous-programme de l'AMI SEQUOIA.</p> <p>La collectivité est engagée depuis plusieurs années maintenant dans le cadre de la transition énergétique Le première borne de recharge pour véhicule électrique du Bocage a été installée à Campagnolles. Nous adhérons au groupement d'achat d'énergie du SDEC Energie en ayant opté pour une énergie 100% verte pour l'ensemble de l'éclairage de la commune : aussi bien les bâtiments publics que l'éclairage public.</p> <p>Enfin, nous souhaitons que ces travaux soient des démonstrateurs de réhabilitation afin que nos concitoyens puissent à leur tour s'inscrire dans des projets de rénovation énergétique.</p>																		
Transition écologique	Réduire la facture énergétique et ainsi maîtriser les dépenses de fonctionnement de la collectivité																		
Calendrier prévisionnel	Deuxième semestre 2021																		
Coût prévisionnel	52 448,84 €																		
Plan de financement prévisionnel	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Dépenses</th> <th colspan="2" style="text-align: center;">Recettes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="width: 30%;">Fourniture et pose éclairage</td> <td style="width: 20%; text-align: right;">50.000 €</td> <td style="width: 30%;">DETR - DSIL</td> <td style="width: 20%; text-align: right;">20 979,53 € (40%)</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Fonds propres</td> <td style="text-align: right;">31 469,30 € (60%)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Total</td> <td style="text-align: right;">52.448,84€</td> <td style="text-align: right;">Total</td> <td style="text-align: right;">52.448,84 € (100%)</td> </tr> </tbody> </table>			Dépenses		Recettes		Fourniture et pose éclairage	50.000 €	DETR - DSIL	20 979,53 € (40%)			Fonds propres	31 469,30 € (60%)	Total	52.448,84€	Total	52.448,84 € (100%)
Dépenses		Recettes																	
Fourniture et pose éclairage	50.000 €	DETR - DSIL	20 979,53 € (40%)																
		Fonds propres	31 469,30 € (60%)																
Total	52.448,84€	Total	52.448,84 € (100%)																



Fiche n°3	Acquisition et agrandissement de la Maison France Services																																						
Maître d'ouvrage	Commune de Condé en Normandie																																						
Le projet	<p>La Maison France Services sature au niveau des locaux, l'acquisition du rez-de-chaussée du bâtiment comprenant le logement mitoyen permettrait son extension (bureaux supplémentaires pour la DGFIP qui fermera la Trésorerie en 2022, avec mise aux normes PMR.... . Par ailleurs, le bâtiment, qui serait propriété de la commune, fera l'objet d'isolation par l'extérieur et les dernières huisseries seraient changées pour une meilleure performance thermique.</p>																																						
Transition écologique	Travaux de rénovation thermique notamment les travaux d'isolation du bâtiment visant à diminuer sa consommation énergétique																																						
Transition démographique	Maintien des services publics en milieu rural et revitalisation du centre-bourg																																						
Calendrier prévisionnel	2021 : acquisition du bâtiment 2022 : travaux																																						
Coût prévisionnel	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Intitulé</th> <th colspan="2">En euros TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Acquisition immobilière</td> <td colspan="2">85 000</td> </tr> <tr> <td>Remplacement porte fenêtre + maçonnerie</td> <td colspan="2">1 200</td> </tr> <tr> <td>Cloisonnement grande salle</td> <td colspan="2">500</td> </tr> <tr> <td>Isolation extérieure + bardage de tout le bâtiment</td> <td colspan="2">28 000</td> </tr> <tr> <td>Changement des fenêtres</td> <td colspan="2">2 200</td> </tr> <tr> <td>Changement de la porte d'entrée</td> <td colspan="2">1 500</td> </tr> <tr> <td>Toiture</td> <td colspan="2">30 000</td> </tr> <tr> <td>Installation de VMC</td> <td colspan="2">400</td> </tr> <tr> <td>Rénovation cour intérieur (toiture amiantée)</td> <td colspan="2">20 000</td> </tr> <tr> <td>Rénovation de l'appartement du rez de chaussée</td> <td colspan="2">120 000</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td colspan="2">288 800</td> </tr> </tbody> </table>			Intitulé	En euros TTC		Acquisition immobilière	85 000		Remplacement porte fenêtre + maçonnerie	1 200		Cloisonnement grande salle	500		Isolation extérieure + bardage de tout le bâtiment	28 000		Changement des fenêtres	2 200		Changement de la porte d'entrée	1 500		Toiture	30 000		Installation de VMC	400		Rénovation cour intérieur (toiture amiantée)	20 000		Rénovation de l'appartement du rez de chaussée	120 000		Total	288 800	
Intitulé	En euros TTC																																						
Acquisition immobilière	85 000																																						
Remplacement porte fenêtre + maçonnerie	1 200																																						
Cloisonnement grande salle	500																																						
Isolation extérieure + bardage de tout le bâtiment	28 000																																						
Changement des fenêtres	2 200																																						
Changement de la porte d'entrée	1 500																																						
Toiture	30 000																																						
Installation de VMC	400																																						
Rénovation cour intérieur (toiture amiantée)	20 000																																						
Rénovation de l'appartement du rez de chaussée	120 000																																						
Total	288 800																																						
Plan de financement prévisionnel	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Financier</th> <th>%</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Département</td> <td>40</td> <td>115 520</td> </tr> <tr> <td>Etat</td> <td>40</td> <td>115 520</td> </tr> <tr> <td>Commune</td> <td>20</td> <td>57 760</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td></td> <td>288 800</td> </tr> </tbody> </table>			Financier	%	Montant	Département	40	115 520	Etat	40	115 520	Commune	20	57 760	Total		288 800																					
Financier	%	Montant																																					
Département	40	115 520																																					
Etat	40	115 520																																					
Commune	20	57 760																																					
Total		288 800																																					



Fiche n°4	CLOCHER EGLISE SAINT-SAUVEUR																											
Maître d'ouvrage	Commune de Condé en Normandie																											
Le projet	<p>En 2016, suite aux chutes de pierres, un périmètre de sécurité a été établi autour du clocher de l'église St Sauveur. Dès lors, la fermeture de l'église est votée par le conseil municipal en attendant la sécurisation du clocher. En mars 2017, des travaux sont réalisés afin de le sécuriser et pouvoir réouvrir l'église aux fidèles. Cependant, il ne s'agit que de travaux « pansements » en attendant les travaux définitifs.</p> <p>Cette église de St Sauveur est le symbole de la réussite et de la renaissance de Condé-sur-Noireau après les bombardements du 6 juin 1944. Elle a été reconstruite rapidement à l'exception du clocher supposé resté intact pendant les bombardements.</p> <p>Pour la commune de Condé-en-Normandie, cet investissement lourd est difficilement réalisable sans l'aide des pouvoirs publics ; cependant, la commune a pour volonté de préserver son patrimoine et son histoire.</p> <p>La paroisse couvre aussi les communes voisines allant jusqu'à Pont d'Ouilly, Clécy, Terre de Druance...</p>																											
Transition écologique	Entretien du patrimoine bâti																											
Transition économique	Revitalisation du centre-bourg																											
Calendrier prévisionnel	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Stade d'avancement du projet :</th> <th colspan="3"></th> </tr> <tr> <th><i>réalisé</i></th> <th>2021</th> <th>2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Consultation de bureaux d'études (architecte / maîtrise d'œuvre)</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Études d'avant – projet</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Permis de construire</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Enquête auprès de la population</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Appels d'offres ou consultation des entreprises et travaux</td> <td></td> <td></td> <td>X</td> </tr> </tbody> </table>	Stade d'avancement du projet :				<i>réalisé</i>	2021	2022	Consultation de bureaux d'études (architecte / maîtrise d'œuvre)	X			Études d'avant – projet	X			Permis de construire		X		Enquête auprès de la population		X		Appels d'offres ou consultation des entreprises et travaux			X
Stade d'avancement du projet :																												
	<i>réalisé</i>	2021	2022																									
Consultation de bureaux d'études (architecte / maîtrise d'œuvre)	X																											
Études d'avant – projet	X																											
Permis de construire		X																										
Enquête auprès de la population		X																										
Appels d'offres ou consultation des entreprises et travaux			X																									

Coût prévisionnel	DÉPENSES PRÉVISIONNELLES				
	Nature de dépense		Montant en € (H.T.)		
	Etudes ou assistance à maîtrise d'ouvrage :		26 060 €		
	Dépenses de travaux minimum :		236 870 €		
	Travaux optionnels : Inhibiteur d'acier		106 200 €		
	Dépenses de finition :		16 400 €		
	TOTAL H.T.		385 530 €		
Plan de financement prévisionnel	DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		RECETTES PRÉVISIONNELLES		
	Nature de dépense	Montant en € (H.T.)	Source de financement	Montant en € (H.T.)	Taux (en %)
	Acquisition foncière :		AIDES PUBLIQUES		
	Etudes ou assistance à maîtrise d'ouvrage :	26 060 €	État - DSIL	154 212	40%
	Dépenses de travaux minimum :	236 870 €	État - FNADT		
	Travaux optionnels : Inhibiteur d'acier	106 200 €	Conseil régional		
	Dépenses de finition :	16 400 €	Conseil départemental	77 106 €	20%
	Aléas :		Sous-total 1 ⁽¹⁾	231 318 €	60%
	Dépenses de fonctionnement :		AUTOFINANCEMENT		
	Autres :		Fonds propres	154 212 €	40%
			Emprunts		
	Sous-total		Autres		
	À déduire des dépenses :				
	Recettes générées	0 €	Sous-total 2		
	TOTAL H.T.	385 530 €	TOTAL H.T.	385 530 €	



<u>Fiche n°5</u>	Modernisation vestiaires Stade La Conterie
<u>Maître d'ouvrage</u>	Commune de Condé en Normandie
Le projet	<p>La commune de Condé en Normandie dispose d'un site sportif structurant ayant un rayonnement au-delà de la commune et dont les équipements sont fréquentés par les scolaires.</p> <p>Ces équipements bénéficient d'un taux de fréquentation très important du fait notamment des associations sportives implantées sur la commune. On dénombre 28 clubs sportifs dont un club de football comptant plus de 350 licenciés.</p> <p>Au 1^{er} mars 2017, lors de la création de l'Intercom de la Vire au Noireau à laquelle appartient la commune nouvelle de Condé en Normandie, la compétence équipements sportifs est revenue à la commune.</p> <p>La municipalité constate aujourd'hui que de nombreux équipements sont vieillissants et nécessitent une rénovation et une adaptation aux nouvelles pratiques ainsi qu'aux nouvelles normes de sécurité et d'accessibilité.</p> <p>Dans ce contexte, la commune a décidé de mener une opération de rénovation des vestiaires, club house et stockage du complexe de la Conterie.</p> <p>Construit dans les années 70 (1977) pour répondre aux besoins des écoles (primaires, collège et lycée) et des associations, le site de la Conterie accueille aujourd'hui de nombreux pratiquants. Le site comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 terrains de football • Un bâtiment composé de 4 vestiaires. • Un bâtiment comprenant des garages de stockage • Un bâtiment servant de club house au club cycliste et des Motards du Bocage • Des locaux en préfabriqués faisant office de vestiaires, de club house pour le club de football et de locaux pour les arbitres <p>Les bâtiments sont utilisés tous les jours de la semaine.</p> <p>Ils accueillent les entraînements, les stages et les compétitions. Le site a donc vocation à accueillir du public</p> <p>Les différents bâtiments connaissent des problèmes de vétusté tant au niveau de la toiture, de la structure, des normes électriques, de l'accessibilité et sont très énergivores.</p> <p>L'objectif de la commune est de profiter de la nécessaire rénovation des bâtiments pour améliorer ses performances énergétiques.</p>
Transition écologique	Travaux de rénovation thermique notamment les travaux d'isolation du bâtiment visant à diminuer sa consommation énergétique
Transition démographique	Maintien des services publics et équipements en milieu rural
Calendrier prévisionnel	<p>2021 : Etude par la maîtrise d'œuvre</p> <p>2022 : Début des travaux</p> <p>La date prévisionnelle de fin de travaux est fixée à fin 2022.</p>

Coût prévisionnel	<table border="1" data-bbox="564 159 1316 651"> <thead> <tr> <th data-bbox="564 159 1098 197">Postes de dépenses</th> <th data-bbox="1098 159 1316 197">Montant H.T</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="564 197 1098 264">Etudes préalables / Etudes de maîtrise d'œuvre / AMO</td> <td data-bbox="1098 197 1316 264">70 000 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="564 264 1098 302">Travaux</td> <td data-bbox="1098 264 1316 302"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="564 302 1098 340">Construction</td> <td data-bbox="1098 302 1316 340">550 000 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="564 340 1098 378">VRD</td> <td data-bbox="1098 340 1316 378">90 000 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="564 378 1098 416">Démolition bâtiments existants</td> <td data-bbox="1098 378 1316 416">40 000 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="564 416 1098 454">Aléas</td> <td data-bbox="1098 416 1316 454">28 500 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="564 454 1098 611">Autres (coordination SPS, contrôle technique, étude de sol, étude thermique, frais de raccordement, dépose/dévoisement de réseaux extérieurs/frais administratifs/assurances</td> <td data-bbox="1098 454 1316 611">49 000 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="564 611 1098 651" style="text-align: right;">TOTAL</td> <td data-bbox="1098 611 1316 651">827 500 €</td> </tr> </tbody> </table>	Postes de dépenses	Montant H.T	Etudes préalables / Etudes de maîtrise d'œuvre / AMO	70 000 €	Travaux		Construction	550 000 €	VRD	90 000 €	Démolition bâtiments existants	40 000 €	Aléas	28 500 €	Autres (coordination SPS, contrôle technique, étude de sol, étude thermique, frais de raccordement, dépose/dévoisement de réseaux extérieurs/frais administratifs/assurances	49 000 €	TOTAL	827 500 €						
Postes de dépenses	Montant H.T																								
Etudes préalables / Etudes de maîtrise d'œuvre / AMO	70 000 €																								
Travaux																									
Construction	550 000 €																								
VRD	90 000 €																								
Démolition bâtiments existants	40 000 €																								
Aléas	28 500 €																								
Autres (coordination SPS, contrôle technique, étude de sol, étude thermique, frais de raccordement, dépose/dévoisement de réseaux extérieurs/frais administratifs/assurances	49 000 €																								
TOTAL	827 500 €																								
Plan de financement prévisionnel	<table border="1" data-bbox="502 752 1377 1037"> <thead> <tr> <th data-bbox="502 752 1035 790">Postes de recettes</th> <th data-bbox="1035 752 1257 790">Montant</th> <th data-bbox="1257 752 1377 790">%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="502 790 1035 828">Europe (démolition)</td> <td data-bbox="1035 790 1257 828">?</td> <td data-bbox="1257 790 1377 828"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="502 828 1035 866">Etat</td> <td data-bbox="1035 828 1257 866">248 250 €</td> <td data-bbox="1257 828 1377 866">30</td> </tr> <tr> <td data-bbox="502 866 1035 904">Région</td> <td data-bbox="1035 866 1257 904">165 500 €</td> <td data-bbox="1257 866 1377 904">20</td> </tr> <tr> <td data-bbox="502 904 1035 943">Département</td> <td data-bbox="1035 904 1257 943">165 500 €</td> <td data-bbox="1257 904 1377 943">20</td> </tr> <tr> <td data-bbox="502 943 1035 981">Ligue de Football</td> <td data-bbox="1035 943 1257 981">82 750 €</td> <td data-bbox="1257 943 1377 981">10</td> </tr> <tr> <td data-bbox="502 981 1035 1019">Emprunt par la commune</td> <td data-bbox="1035 981 1257 1019">165 500</td> <td data-bbox="1257 981 1377 1019">20</td> </tr> <tr> <td data-bbox="502 1019 1035 1037" style="text-align: right;">TOTAL</td> <td data-bbox="1035 1019 1257 1037">827 500 €</td> <td data-bbox="1257 1019 1377 1037"></td> </tr> </tbody> </table>	Postes de recettes	Montant	%	Europe (démolition)	?		Etat	248 250 €	30	Région	165 500 €	20	Département	165 500 €	20	Ligue de Football	82 750 €	10	Emprunt par la commune	165 500	20	TOTAL	827 500 €	
Postes de recettes	Montant	%																							
Europe (démolition)	?																								
Etat	248 250 €	30																							
Région	165 500 €	20																							
Département	165 500 €	20																							
Ligue de Football	82 750 €	10																							
Emprunt par la commune	165 500	20																							
TOTAL	827 500 €																								



<u>Fiche n°6</u>	Réhabilitation du Skate Parc
<u>Maître d'ouvrage</u>	Commune de Condé en Normandie
Le projet	<p>Le skate parc communal a été inauguré dans les années 90. Composé de plusieurs modules, il est situé à proximité du centre aquatique et du Parc paysager Maurice Piard.</p> <p>Il est composé d'une aire d'évolution, de plusieurs modules de glisse en acier et bois, le tout reposant sur une surface en enrobé bitumineux permettant ainsi la pratique de la trottinette, du skate board, du roller ou encore du BMX.</p> <p>Sous surveillance des services municipaux pour en assurer la sécurité, l'équipement présente de nombreux signes d'usure et un besoin de renouvellement des surfaces de glisse.</p> <p>Cette rénovation permettrait de répondre aux tendances actuelles et aux disciplines nouvelles afin de générer une attractivité autour de ce type d'équipement qui compte un public très large (débutant ou confirmé).</p> <p>En plein centre-ville, il s'agit d'un véritable outil de développement des activités sportives de glisse urbaine. C'est aussi un véritable lieu de vie, de rencontre et d'échange.</p> <p>Ce projet sera notamment travaillé avec le Comité des Jeunes.</p>
Transition écologique	Les nouveaux modules sont composés de matériaux moins (voire non) polluants
Transition démographique	Revitalisation du bourg-centre, maintien des équipements en milieu rural
Transition économique	Attractivité du territoire (touristique et sédentaire pour les familles)
Calendrier prévisionnel	Travaux en 2022
Coût prévisionnel	60 000 € TTC
Plan de financement prévisionnel	



<u>Fiche n°7</u>	RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINT-JACQUES
<u>Maître d'ouvrage</u>	Commune de Condé en Normandie
Le projet	<p>La chapelle Saint-Jacques ou Notre-Dame-du-Bon-Secours (construite en 1830) se situe à la périphérie de la commune de Condé-sur-Noireau (RD 562, en bordure de route direction Caen). L'édifice est orienté au nord. Son plan en allongé comporte deux travées et un vaisseau unique. Le chevet est circulaire.</p> <p>La façade principale est un mur pignon. Le portail est précédé par un porche maçonné supporté par des colonnes. Une baie en plein cintre qui a été murée le surmonte.</p> <p>Les travées des murs gouttereaux sont percées de baies en arc en plein cintre.</p> <p>La nef est couverte en bâtière et le chevet en croupe. Un clocher cylindrique de base carré est posé en tabouret sur le faîtage de la nef. Il est couvert en poivrière.</p> <p>Cette toiture nécessite des travaux de restauration.</p>
Transition écologique	Entretien du patrimoine bâti.
Transition économique	Attractivité touristique
Calendrier prévisionnel	Travaux : 2022
Coût prévisionnel	100 000 € H.T
Plan de financement prévisionnel	



<p>Fiche n°8</p>	<p>Reconquête de l'îlot 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • phase 1 : Création d'un Pôle de santé libéral Ambulatoire • phase 2 : Logements
<p>Maître d'ouvrage</p>	<p>Noues de Siennes</p>
<p>Le projet</p>	<p>La place Albert Lebrun, actuellement en cours de requalification est bordée par plusieurs îlots historiques très denses, humides et largement impactés par une vacance résidentielle et/ou commerciale.</p> <p>Le présent îlot, ici nommé « îlot 1 » est largement concerné par cette problématique. Une vacance historique s'y est installée. La complexité foncière et volumétrique du cœur d'îlot le rend fragile d'un point de vue sécuritaire et sanitaire. Certains bâtiments, abandonnés et/ou non entretenus tendent à engendrer des dégâts sur les bâtiments voisins.</p> <p>De nombreux bâtiments, de qualités très hétérogènes, y sont aujourd'hui en vente. D'une surface totale d'environ 2120 m², il constitue également une opportunité pour implanter un équipement structurant dans le bourg, permettant d'y renforcer les usages et de capter les flux au bénéfice des commerces de la place. La proximité du parking de la mairie est également un atout, même si la question de l'accessibilité PMR devra être intégrée aux réflexions sur sa reconversion.</p> <p>Sans jardins, plusieurs de ces logements sont par ailleurs très étroits et difficilement accessibles questionnant les conditions de leur remise sur le marché.</p> <p>Cependant, cet îlot est situé au cœur du bourg et constitue l'interface majeur entre le bourg commerçant historique, l'abbaye et le secteur récent des équipements. Il clôt par ailleurs la place et structure la perspective vers le nord.</p> <p>La reconquête de cet îlot est donc stratégique. Tant pour développer un équipement locomotive permettant de conforter le bourg comme pôle de vie mixte et attractif, que pour y redévelopper du logement en portant une réflexion très fine sur le cœur d'îlot et la création d'espaces verts privés ou partagés au bénéfice des logements.</p> <p><u>Les objectifs sont :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Assainir le cœur d'îlot - Pérenniser les activités du bourg - Reconvertir cet îlot stratégique - Garantir une diversité et une mixité d'habitants dans le bourg et maintenir également sa fonction résidentielle en intégrant les questions d'accessibilité et de typologies de logements (y compris aménités associées) <p><u>Le Programme à mener en 2 phases, est</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Maison de santé • Curetage du cœur d'îlot • Logements dont une partie à destination de seniors autonomes. • Remembrement de l'intérieur de l'îlot pour garantir son entretien et limiter les conflits d'usages/voisinages et le mal logement. • Sécurisation du carrefour Rue de la gare/rue du Stade (inversement des priorités) et sécurisation des traversées piétonnes entre le parking et la maison de santé <p><u>Procédure :</u></p> <p>Un projet à mener en 2 phases (<i>phase 1 : pôle de santé, et phase 2 : partie logements</i>) qui peuvent se mener en parallèle, selon les financements et les conclusions de l'OPAH qui sera réalisée et dont cet îlot devra constituer un des secteurs de test opérationnels.</p>

Transition écologique	Transition Démographique et écologique Répondre aux besoins de santé du territoire en concertation avec les professionnels Favoriser la rénovation énergétique des bâtiments et l'entretien des éléments du patrimoine bâti
Calendrier prévisionnel	<p>1- Acquisition du foncier phase 1 : en cours</p> <p>2- Étude de faisabilité / capacitaire pour la maison de santé : en cours, rendu en juin 2021 + installation des infirmières sur la place Albert Lebrun : amorcer les nouvelles fonctions du secteur et accompagner les professionnels dans ce nouveau fonctionnement + diagnostics complémentaires : T2 2021</p> <p>3- Consultation maîtrise d'œuvre : T3 2021</p> <p>4- Lancement de l'étude de maîtrise d'œuvre : T4 2021</p> <p>5- Lancement OPAH-RU : T4 2021 (à voir avec IVN)</p> <p>6- Travaux : T3 2022</p> <p>Installation des professionnels de santé : 2023</p> <p>Phase 2 : le calendrier qui peut être mené en parallèle de la phase 1 sera affiné au vu de l'OPAH RU (dont l'ilot 1 devra être un des secteurs de test opérationnel), de la maitrise foncière, et des financements.</p>
Coût prévisionnel	Acquisitions foncières : 500 000 Pôle de santé : 1 750 000 Logements : 1 500 000
Plan de financement prévisionnel	<p>Phase 1 : sera précisé suite au rendu de l'étude flash (fin 2021)</p> <p>Phase 2 : sera affiné au vu de l'OPAH RU (dont l'ilot 1 devra être un des secteurs de test opérationnel), de la maitrise foncière.</p>



<u>Fiche n°9</u>	Aménagement et revitalisation du bourg de Saint Sever Calvados (volet 1)
<u>Maître d'ouvrage</u>	Noues de Sienna
Le projet	<p>Noues de Sienna est une commune nouvelle située à l'extrême sud-ouest du Calvados, de 4 465 habitants, composée de 10 des 18 communes de l'ancienne Intercom Séverine autour de la commune « centre » : Saint-Sever-Calvados (1 225 habitants). A ce titre, c'est cette commune « centre » qui est repérée comme pôle d'équilibre au regard du SCoT du Bocage, approuvé en 2013 et en cours de révision à ce jour. Ce dernier a pour objectif de renforcer la vitalité démographique et urbaine. La commune fait partie de la Communauté de Communes Intercom de la Vire au Noireau créée le 1^{er} janvier 2017, qui rassemble 17 communes pour 48 674 habitants. Cette Intercom s'est organisée sur la base de 5 pôles de proximité, dont le « pôle de proximité de Saint-Sever ».</p> <p>La commune dispose d'équipements publics de qualité dont un collège de 10 classes, une salle multi-activités et un pôle socio-culturel (Médiathèque, école de musique, Maison France Services labellisée) récemment construits, un nouveau groupe scolaire en cours de construction, une piscine et un atelier relais qui appartient à l'Intercom et doit faire l'objet d'une extension. Pour renforcer l'attractivité de son bourg et asseoir sa centralité, Noues de Sienna réalise avec l'EPF Normandie une étude urbaine, qui va permettre d'écrire une feuille de route partagée avec la population et les partenaires (Etat, Région, Département, Intercom de la Vire au Noireau, CAF, EPF...) et inscrire les projets dans un schéma global de réaménagement venant d'être labellisée « Village de caractère du Calvados » en décembre 2019 et lauréate de l'AMI « Petite Ville de Demain » en décembre 2020, la commune veut insister sur l'aspect environnemental et préservé de son cadre de vie. Elle travaille à la dynamisation de son bourg, à rendre l'habitat du centre-bourg attractif et à créer du lien social tout en garantissant une cohérence et un paysage (visuel et sonore) adapté pour les espaces résidentiels.</p> <p>Les objectifs, enjeux et pistes d'action ressortis de l'étude s'inscriront comme suit dans les axes de l'ORT de Vire qui deviendra multi sites (Vire, Condé en Normandie, Noues de Sienna, Souleuvre en bocage et Valdallière) :</p> <p>AXE 1: De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-bourg</p> <p>AXE 2 : Favoriser un développement économique et commercial équilibré</p> <p>AXE 3 : Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions</p> <p>AXE 4 : Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine</p> <p>AXE 5 : Fournir l'accès aux équipements et services publics</p> <p>L'étude EPFN a fait ressortir qu'outre la nécessité de mettre à niveau le parc immobilier et de reconquérir les commerces et logements vacants, la commune devait également attacher une importance forte à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la sécurisation et l'amélioration de l'accessibilité du bourg, en redonnant la place aux piétons et aux vélos, en favorisant les liaisons douces et en améliorant les cheminements entre les différents espaces (habitat, commerces, équipements, services, naturels, touristiques, patrimoniaux...) et vers la forêt ; - L'embellissement du bourg via des aménagements paysagers et l'amélioration de la signalétique et des enseignes et vitrines commerciales, - la réaffectation cohérente de certains locaux (école, anciens commerces...), <p>La commune de Noues de Sienna fait partie des 5 communes principales de l'Intercom de la Vire au Noireau et la commune déléguée de Saint Sever Calvados est repérée par le SCOT comme un pôle d'équilibre.</p>

Ce bourg est habité, mais subit une perte d'attractivité, notamment une baisse et un vieillissement de la population, une activité économique à conforter et une inadéquation des locaux (commerciaux et habitat) aux besoins contemporains. L'offre commerciale y est réduite, mais diversifiée et bien répartie, cependant une forte vacance commerciale est constatée. Le côté sud du bourg de Saint-Sever (place Albert Lebrun) est davantage touché (par la vacance), en raison de la déclivité et du décrochage plus important par rapport aux équipements et au cœur de ville de la commune (route passante à traverser).

Ce bourg se distingue aussi par un patrimoine bâti ancien de qualité (abbatiale du Xè siècle...), une richesse environnementale et une topographie singulière.

La préoccupation dominante est de répondre aux attentes et aux besoins des populations qui font le choix de s'installer en milieu rural et de favoriser cette démarche par l'amélioration du cadre de vie

Il apparaît donc primordial de renforcer l'attractivité de ce bourg et d'asseoir sa centralité en y rendant les cellules commerciales et l'habitat plus attractifs avec des espaces publics de qualité, en y favorisant les mobilités alternatives, en y améliorant l'accessibilité des équipements et commerces qui permettront d'assurer la continuité des déplacements doux, en organisant mieux les stationnements aux abords des commerces le long de la place Albert Lebrun confortant ainsi la pharmacie et sécurisant et facilitant son accès aujourd'hui dangereux, enfin en le valorisant touristiquement pour mieux retenir les visiteurs et créer une "expérience complète".

Plusieurs initiatives ou réflexions étaient engagées d'une part, tel que la labellisation Village de caractère, la réhabilitation de la piscine, la construction d'un pôle de santé, d'une nouvelle école, d'un pôle petite enfance, etc.

Et d'autre part, plusieurs chefs d'entreprise ont fait part à la commune de leurs besoins en locaux d'activités à vocation tant artisanale que commerciale dans le centre bourg

Ces éléments ont mis en évidence le besoin d'inscrire l'ensemble dans une réflexion plus globale de revitalisation du cœur de bourg susceptible de déboucher sur un plan d'actions à mettre en œuvre par les différents acteurs du territoire.

Au vu de ces éléments, la commune a sollicité en 2018, l'EPF Normandie afin que ce dernier l'accompagne dans la réalisation d'une étude urbaine, qui va permettre d'écrire une feuille de route partagée avec la population et les partenaires (Etat, Région, Département, Intercom de la Vire au Noireau, CAF, EPF...) et ainsi inscrire les projets à venir dans un schéma global de réaménagement qui sera accompagné d'une fiche descriptive par secteur et de définir un programme d'actions et les leviers possibles de mise en œuvre du projet à l'échelle des îlots prioritaires (traduction de la mise en œuvre concrète du projet avec : plan de financement, procédure et outils juridiques pour la mise en place des actions et de la stratégie foncière avec l'EPF, solutions de portage...)

Cette fiche concerne le volet 1 de la revitalisation du bourg et est une première réponse aux problématiques relevées par l'étude EPFN.

Ce volet 1 de la revitalisation du bourg est une première réponse aux problématiques relevées par l'étude EPFN.

Les travaux consistent d'une part à la sécurisation et l'amélioration de l'accessibilité de la place Albert Lebrun en redonnant la place aux piétons, en améliorant les liaisons entre les divers éléments patrimoniaux du bourg, commerces et ajuster le stationnement, et d'autre part à l'embellissement du bourg, en mettant en valeur l'abbatiale et ses jardins via un aménagement paysager et l'amélioration de la signalétique et la matérialisation de l'ancien cloître

Plus précisément, cela va notamment permettre :

- le traitement des espaces publics et faire du centre-bourg le point de départ des visites ;
- la sécurisation du centre-bourg concernant les conflits d'usages, les liaisons douces, les espaces partagés, la cohabitation des mobilités, l'accessibilité aux PMR (personnes à mobilités réduites) et les contraintes induites par le gestionnaire de voirie (CD 14)...
- la requalification du jardin de l'abbatiale en relation avec la cour de l'ancienne école

	<p>primaire (matérialisation de l'ancien cloître)</p> <ul style="list-style-type: none"> - le mise en place d'une signalétique qualitative qui permettra de rationaliser les déplacements au sein du bourg et mettra en évidence les liaisons entre les équipements publics (école, médiathèque...); - La reconquête de l'identité du bourg par une composition paysagère du cadre de vie et la protection architecturale. <p>Tous ces aménagements sont travaillés en lien étroit avec le CAUE, l'ABF et le conseil départemental et s'inscrivent dans le cadre des « villages de caractère du Calvados », pour lequel Saint Sever Calvados a été labellisé en décembre 2019.</p>
Transition écologique	Transition Démographique : Revitalisation des bourgs centre
Calendrier prévisionnel	<p>MOE (phase PRO) : juin 2021</p> <p>Obtention du permis d'aménager (dépôt en fin mai 2021) : août 2022</p> <p>Consultation des entreprises : septembre/octobre 2021</p> <p>démarrage effectif des travaux : janvier 2022</p> <p>Achèvement et réception des travaux, toutes factures acquittées : juin 2022</p>
Coût prévisionnel	Environ 960 000€
Plan de financement prévisionnel	<p>Département (50%) : mais reste sur 450 000 € (enveloppe IVN consommée)</p> <p>Région (30%) : 288 000</p> <p>Etat</p>



Fiche n°10	Construction de la salle associative de spectacle
Maître d'ouvrage	Noues de Sienna
Le projet	<p>Noues de Sienna est une commune nouvelle située à l'extrême sud-ouest du Calvados, de 4 465 habitants, composée de 10 des 18 communes de l'ancienne Intercom Séverine autour de la commune « centre » : Saint-Sever-Calvados (1 225 habitants). A ce titre, c'est cette commune « centre » qui est repérée comme pôle d'équilibre au regard du SCoT du Bocage, approuvé en 2013. Ce dernier a pour objectif de renforcer la vitalité démographique et urbaine. Elle fait partie de la Communauté de Communes Intercom de la Vire au Noireau créée le 1er janvier 2017, qui rassemble 17 communes pour 48 674 habitants. Cette Intercom s'est organisée sur la base de 5 pôles de proximité, dont le « pôle de proximité de Saint-Sever »</p> <p>La commune dispose d'équipements publics de qualité dont un collège de 10 classes, une salle multi-activités et un pôle socio-culturel (Médiathèque, école de musique, Maison France Services labellisé) récemment construits, un nouveau groupe scolaire en cours de construction, une piscine et un atelier relais qui appartient à l'Intercom et doit faire l'objet d'une extension</p> <p>Pour renforcer l'attractivité de son bourg et asseoir sa centralité, Noues de Sienna réalise avec l'EPF Normandie une étude urbaine, qui va permettre d'écrire une feuille de route partagée avec la population et les partenaires (Etat, Région, Département, Intercom de la Vire au Noireau, CAF, EPF...) et inscrire les projets dans un schéma global de réaménagement</p> <p>Venant d'être labellisée « Village de caractère du Calvados », La commune veut insister sur l'aspect environnemental et préservé de son cadre de vie. Elle travaille à la dynamisation de son bourg, à rendre l'habitat du centre-bourg attractif et à créer du lien social tout en garantissant une cohérence et un paysage (visuel et sonore) adapté pour les espaces résidentiels.</p> <p>Souhaitant conforter et dynamiser la vie associative et culturelle sur son territoire, Noues de Sienna a décidé de réhabiliter l'ancienne salle des fêtes de Saint Sever Calvados en salle de spectacles dédiée.</p> <p>Cet espace mutualisé pourra être mis à disposition pour la tenue d'expositions (AVPPS, artistes peintres...), l'organisation de spectacles (Le Préau, La vache Qui Lit, Les Virevoltés, l'école de musique et de danse...); l'accueil de compagnies en résidence ou pour des structures professionnelles (Le Préau, les Virevoltés...) à la recherche « d'extensions » sur des événements récurrents ou ponctuels.</p> <p>Il permettra donc la mise en place de saisons culturelles de qualité professionnelle avec des temps de rencontres et de représentations ouverts à la population de Noues de Sienna.</p> <p>A cette fin, après avoir recruté un coordinateur culturel et s'être dotée d'un régisseur, la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> - va signer prochainement une nouvelle convention pluriannuelle avec Le théâtre du Préau qui dans le cadre de son label « Pôle National Ressource du Spectacle Vivant en Milieu Rural » (PNR) met en œuvre un projet « d'irrigation et de décentralisation culturelle du territoire » sur le Calvados, la Manche et l'Orne. - vient de mettre en place un contrat culturel pluriannuel avec le Département permettant notamment d'intégrer leur circuit de diffusion culturelle de spectacle professionnel. <p>La commune dispose de nombreux équipements culturels de qualité et très accessibles pour le public (gratuité de la Médiathèque, tarifs de l'école de musique abordable, gratuité des nombreux spectacles de l'école de musique...) et développe des partenariats avec Le Préau et d'autres structures tel que La Vache Qui Lit, mais faute de lieu d'accueil adéquat pour les spectacles, ces partenariats s'en trouvent limités.</p>

Transition écologique	Transition Démographique : Revitalisation des bourgs centre
Calendrier prévisionnel	Appel d'offres réalisé Démarrage effectif des travaux en juillet 2021 (mois de préparation en juin) Réception fin janvier 2022
Coût prévisionnel	771 996,73 €HT
Plan de financement prévisionnel	Etat : 292 067,20 € Département : 265 927,54 € Fonds propres : 214 001,99 €



Fiche n°11	Création d'un pôle petite enfance
Maître d'ouvrage	Noues de Siennes
Le projet	<p>La commune de Noues de Siennes est une commune nouvelle créée en 2017 par la fusion de 10 communes sur 18 qui faisaient partie de l'ancienne CdC de Saint-Sever. Les communes de Champ-du-Boult, Le Gast, Courson, Fontenermont, Mesnil-Clinchamps, Le Mesnil-Caussois, Le Mesnil-Benoist, Saint-Manvieu-Bocage, Saint-Sever-Calvados et Sept-Frères en sont les communes déléguées. Elle accueille 4388 habitants. Elle se situe sur la partie extrême ouest du Calvados et fait frontière avec le département de la Manche. Elle appartient à la Cdc de la Vire au Noireau. La commune déléguée de Saint-Sever Calvados, centre bourg de la commune de Noues de Siennes, comprend les commerces de proximités, les équipements publics (écoles, pôle socioculturel, salle des fêtes, terrain de sport).</p> <p>Engagée dans une politique de réaménagement de bourg et de développement de services aux familles, la commune de Noues de Siennes souhaite construire un pôle petite enfance (micro-crèche et relais assistantes maternelles et le service de protection maternelle et infantile (PMI)) en proximité des équipements publics récemment construits (écoles, pôle socioculturel, salle des fêtes, mairie) et d'accès aisé.</p> <p>Après analyse du patrimoine et du foncier communal disponible, elle a fait le choix de construire un équipement neuf sur un terrain situé entre la mairie et la nouvelle école.</p> <p>Les besoins en termes de locaux et de spécificités d'usages ont été travaillés en lien étroit avec les services de la caisse d'allocations familiales du calvados et des professionnelles de la petite enfance.</p> <p>Le principe retenu est la construction du pôle petite enfance avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un hall d'entrée commun au RAM et à la microcrèche intégrant des sanitaires pour les parents usagers ; - Une surface dédiée à la microcrèche ; - Une surface dédiée au RAM ; - Un espace extérieur clos et sécurisé communiquant sur les deux surfaces dédiées et accessible par chacune d'elles ; - Un parking dédié aux usagers des équipements et fournisseurs.
Transition écologique	Transition démographique Revitalisation des bourgs et Attractivité
Calendrier prévisionnel	Recrutement du MOE en juin 2021 Etudes 2021 Début des travaux 2022
Coût prévisionnel	800 000 €
Plan de financement prévisionnel	CAF : Micro crèche 12pl : 158 400€ CAF : RAM 180 000€ MSA : selon nouvelles modalités (avant 12500) Etat : DETR/DSiL CD14 : contrat de territoire



Fiche n°12	Espace de restauration scolaire – Ecole « Fontaine au Bey » La Graverie							
Maître d'ouvrage	Commune de Souleuvre en Bocage							
Le projet	<p>Le site scolaire de La Fontaine au Bey accueille chaque année entre 220 et 230 élèves (maternelle et primaire) dont environ 190 sont demi-pensionnaires. A ce jour, la salle de restauration est d'une superficie de 88m² et ne permet pas d'accueillir les enfants dans des bonnes conditions. Le manque d'espace engendre une organisation très compliquée et une longue pause méridienne afin de permettre à l'ensemble des enfants de manger.</p> <p>Par ailleurs, dans le cadre de la politique éducative, une réflexion a été lancée sur le développement de l'autonomie des enfants scolarisés en élémentaire. La création d'un service par self-service a été plébiscité et confirmé à la suite de visite de plusieurs établissements proposant ce système.</p> <p>Le projet consiste donc en la création de deux espaces de restauration : le premier dit « maternelle » qui occupera les locaux actuels, le second espace dit « primaire » de 130m² sera aménagé dans une construction neuve d'environ 220m² qui abritera la partie « self-service », et la partie « cuisine » (espace « plonge », « office de réchauffage » notamment).</p>							
Transition démographique	<p>La commune de Souleuvre en Bocage dénombre cinq sites scolaires accueillant 903 élèves au total. La répartition des enfants sur ces cinq sites scolaires a profondément évolué sur les 10 dernières années suivant de fait l'évolution démographique des différents secteurs de la commune. Ainsi, le site scolaire de La Fontaine au Bey (La Graverie) est aujourd'hui l'un des établissements les plus importants de la commune</p> <p>Soucieux de mettre à disposition des locaux de qualité et suffisamment dimensionnés pour permettent aux équipes enseignantes de proposer un apprentissage de qualité, des travaux d'agrandissement (création de nouvelles classes notamment) ont été entrepris. L'espace « restauration » est aujourd'hui trop exigü par rapport au nombre d'enfants accueillis.</p>							
Calendrier prévisionnel	<p>Dépôt du PC : mars 2021 Début des travaux : Fin 2021 Durée des travaux : 12 mois</p>							
Coût prévisionnel	1 008 913.80 € ht							
Plan de financement prévisionnel	<table border="1"> <tr> <td>Etat (DETR/DSIL)</td> <td>403 565.52 €</td> </tr> <tr> <td>Commune (Emprunt)</td> <td>605 348.28 €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>1 008 913.80 €</td> </tr> </table>		Etat (DETR/DSIL)	403 565.52 €	Commune (Emprunt)	605 348.28 €	TOTAL	1 008 913.80 €
Etat (DETR/DSIL)	403 565.52 €							
Commune (Emprunt)	605 348.28 €							
TOTAL	1 008 913.80 €							



Fiche n°13	Réhabilitation énergétique – Gendarmerie de Saint-Martin des Besaces						
Maître d'ouvrage	Commune de Soulevre en Bocage						
Le projet	<p>La commune de Soulevre en Bocage est propriétaire de deux casernes de Gendarmerie. La première se situant à Le Bény Bocage et la deuxième accueillant le peloton motorisé sur Saint Martin des Besaces. La Gendarmerie de Saint Martin des Besaces a été construite en 1963 avec une première réhabilitation a été conduite au début des années 90.</p> <p>Les bâtiments présentent une enveloppe isolante de moindre qualité. Les travaux consistent donc à améliorer l'isolation (isolation des murs par l'extérieur, isolation des planchers bas), supprimer les ponts thermiques (remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures), mettre aux normes les installations électriques et remplacer l'ancienne chaudière fioul des bureaux par une pompe à chaleur.</p> <p>De plus, d'un point de vue sécurité, la caserne présente également des points de faiblesse sur sa clôture périphérique.</p>						
Transition écologique	<p>La commune a été alertée par le service immobilier de la gendarmerie nationale sur la consommation énergétique des bâtiments. Des audits énergétique et électrique ont été commandés par la mairie pour définir les axes d'amélioration. Un cabinet d'ingénierie spécialisé dans les rénovations énergétique a été missionné pour assurer la maîtrise d'œuvre ce dossier ayant pour but d'améliorer le confort des occupants tout en diminuant l'empreinte environnementale des bâtiments.</p>						
Calendrier prévisionnel	<p>Obtention de la DP : Avril 2021 Début des travaux : 2nd semestre 2021 Durée des travaux : fin du 1^{er} semestre 2022</p>						
Coût prévisionnel	477 605.53 € HT						
Plan de financement prévisionnel	<table border="1"> <tr> <td>Etat (DETR)</td> <td>191 042.21 €</td> </tr> <tr> <td>Commune (Emprunt)</td> <td>286 563.32 €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>477 605.53 €</td> </tr> </table>	Etat (DETR)	191 042.21 €	Commune (Emprunt)	286 563.32 €	TOTAL	477 605.53 €
Etat (DETR)	191 042.21 €						
Commune (Emprunt)	286 563.32 €						
TOTAL	477 605.53 €						



<u>Fiche n°14</u>	Transformation & Réhabilitation énergétique de la salle des fêtes de Le Tourneur à vocation culturelle								
<u>Maître d'ouvrage</u>	Commune de Souleuvre en Bocage								
Le projet	<p>Construite dans les années 1960, la salle des fêtes de Le Tourneur présente une enveloppe isolante pour ainsi dire inexistante. Le projet consiste donc à reprendre une grande partie de l'enveloppe existante en réalisant une isolation en plancher et en toiture.</p> <p>Cette salle accueillant régulièrement des spectacles culturels, le projet est également l'occasion d'y proposer de meilleures conditions d'accueil. Ainsi, l'acoustique des lieux sera retravaillée, les installations électriques et d'éclairage seront revus afin de les rendre compatibles avec le matériel technique nécessaire à la tenue d'un spectacle, la scène sera surélevée afin de permettre une meilleure vue de la scène en tout lieu de la salle. Cette surélévation va permettre d'aménager des espaces de rangement pour le matériel technique. Enfin, une petite extension sera réalisée de façon à créer un nouvel espace pour les sanitaires ; l'ancien espace sera transformé en espace de rangement.</p>								
Transition écologique	<p>La commune a fait réaliser un audit énergétique de ce bâtiment en 2018/2019. Ce dernier a fait ressortir que le bâtiment audité n'est pas du tout isolé thermiquement.</p> <p>Il est construit sur un vide-sanitaire fortement ventilé ce qui augmente les pertes par le plancher bas et provoque une sensation d'inconfort pour les occupants.</p>								
Calendrier prévisionnel	<p>Début des travaux : 2nd semestre 2021</p> <p>Durée des travaux : fin du 1^{er} semestre 2022</p>								
Coût prévisionnel	350 000 € HT								
Plan de financement prévisionnel	<table border="1"> <tr> <td>Etat (DSIL)</td> <td>100 000.00 €</td> </tr> <tr> <td>Département (Contrat de Territoire)</td> <td>180 000.00 €</td> </tr> <tr> <td>Commune (Emprunt)</td> <td>70 000.00 €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>350 000.00 €</td> </tr> </table>	Etat (DSIL)	100 000.00 €	Département (Contrat de Territoire)	180 000.00 €	Commune (Emprunt)	70 000.00 €	TOTAL	350 000.00 €
Etat (DSIL)	100 000.00 €								
Département (Contrat de Territoire)	180 000.00 €								
Commune (Emprunt)	70 000.00 €								
TOTAL	350 000.00 €								



<u>Fiche n°15</u>	Socle numérique de base dans les écoles primaires							
<u>Maître d'ouvrage</u>	Commune de Souleuvre en Bocage							
Le projet	<p>La commune de Souleuvre en Bocage dénombre cinq sites scolaires accueillant 903 élèves au total ; 334 enfants scolarisés en cycle maternelle & 559 enfants scolarisés en cycle primaire.</p> <p>Le projet consiste à équiper chaque classe primaire d'un socle numérique de base constitué d'un vidéoprojecteur interactif et d'un ordinateur portable. Chaque établissement scolaire serait également doté d'un voire deux packs de tablettes afin de permettre les travaux numériques de groupe.</p> <p>A terme, la commune envisage également d'équiper d'un vidéoprojecteur fixe chaque classe maternelle.</p>							
Transition numérique	<p>Si la commune a par le passé réalisé quelques investissements en faveur du numérique (accès internet dans les classes, achat de quelques vidéoprojecteurs portables..) force est de constater qu'un retard certain a été pris en matière d'équipements informatique des établissements scolaires.</p> <p>Soucieux de mettre à disposition des locaux de qualité et correctement équipés au regard de l'évolution des apprentissages, la commune souhaite investir massivement en faveur du développement du numérique au sein des établissements scolaires. Cet investissement devra s'accompagner d'une sensibilisation des équipes enseignantes sur les usages du numérique en milieu scolaire (démarche déjà initiée par l'Education Nationale).</p>							
Calendrier prévisionnel	<p>Réalisation des travaux : Eté 2021</p> <p>Durée des travaux : 12 mois</p>							
Coût prévisionnel	109 180 € HT							
Plan de financement prévisionnel	<table border="1"> <tr> <td>Etat (Plan de relance)</td> <td>74 190.00 €</td> </tr> <tr> <td>Commune (Fonds propres)</td> <td>34 990.00 €</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">TOTAL</td> <td>109 180.00 €</td> </tr> </table>		Etat (Plan de relance)	74 190.00 €	Commune (Fonds propres)	34 990.00 €	TOTAL	109 180.00 €
Etat (Plan de relance)	74 190.00 €							
Commune (Fonds propres)	34 990.00 €							
TOTAL	109 180.00 €							



Fiche n°16	Socle numérique			
Maître d'ouvrage	Valdallière			
Le projet	<p>La politique d'équipement numérique des écoles se développe en 2 volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les outils enseignants : Chaque classe de niveau élémentaire est équipée d'un ordinateur enseignant relié à un vidéo projecteur. Chaque classe de niveau maternelle est équipée d'un ordinateur enseignant. Un vidéo projecteur mobile est affecté à chaque école maternelle - Les outils pédagogiques enfants : La photographie du matériel pédagogique établie cette année révèle des disparités entre les établissements mais surtout dresse le constat d'un matériel obsolète. Les écoles étaient équipées de salles informatiques. L'étude de pratique avec les enseignants, et la conseillère pédagogique au numérique fait apparaître également une obsolescence de nos méthodes et aménagements. Le projet d'équipement est le suivant : Afin de permettre à chaque élève l'acquisition du cadre de référence de compétences numériques (CRCN), nous équiperons chaque école élémentaire : <ul style="list-style-type: none"> - Valise mobile de tablettes tactile à raison d'un pack pour 4 classes. Le pack est doté d'une malle de transport, d'étuis de protection, du point d'accès wifi, d'un dispositif permettant la projection vidéo des écrans et le partage des données. Elles sont équipées de claviers amovibles, de casques d'écoute. - La mise à disposition d'un espace numérique de travail pour chaque école. 			
Transition numérique	<u>Enjeu</u> : l'accompagnement dans l'accès au numérique			
Calendrier prévisionnel	Septembre 2021 à septembre 2022			
Coût prévisionnel	48 180 €ttc			
Plan de financement prévisionnel	DEPENSES		RECETTES	
	Ecole primaire MONTCHAMP		DETR / DSIL	32 270 €
	- Volet équipements	13 000 €TTC		
	- Volet ressources	1 860 €TTC		
	Ecole élémentaire VASSY		Autofinancement	15 910 €
- Volet équipements	14 900 €TTC			
- Volet ressources	2 600 €TTC			
Ecole primaire VIESSOIX				
- Volet équipements	13 000 €TTC			
- Volet ressources	2 820 €TTC			
Total	48 180 €TTC	Total	48 180 €TTC	

<u>Fiche n°17</u>	Création d'une garderie périscolaire à Viessoix																						
<u>Maître d'ouvrage</u>	Valdallière																						
Le projet	<p>La construction du groupe scolaire de VIESSOIX est en phase d'achèvement et le site ouvrira ses portes à la rentrée 2021. Ce groupe scolaire comprendra 10 classes pré-élémentaires et élémentaires pour près de 200 enfants.</p> <p>Appréhendés en début d'opération, les besoins de garderie périscolaire (à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 19h le soir) devaient être initialement résolus par l'occupation de locaux existants à proximité du site. Cependant, considérant la nécessaire traversée de route pour les enfants transitant de l'école au lieu de garderie et le problème de sécurité inhérent à cette traversée de route, les élus ont décidé de trouver une solution sur le lieu même de l'emprise scolaire : un bâtiment communal existant sans affectation.</p> <p>L'objectif est de rendre opérationnel ce bâtiment pour la prochaine rentrée scolaire. Les travaux envisagés sont de deux nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réhabilitation du bâti (objet de la présente demande) : désamiantage extérieur, renforcement de la charpente, couverture et bardage pignon en zinc. - L'aménagement intérieur (en rdc) : il sera réalisé par les services de la commune en régie et ne fait pas l'objet d'une demande d'aide financière au titre de la DETR ou DSIL 																						
Transition démographique	<u>Enjeu</u> : l'adaptation des écoles aux évolutions démographiques																						
Calendrier prévisionnel	mai 2021 – juillet 2021																						
Coût prévisionnel	49 200,72 €HT																						
Plan de financement prévisionnel	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">DEPENSES</th> <th colspan="2" style="text-align: center;">RECETTES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Désamiantage</td> <td style="text-align: right;">5 355 €HT</td> <td>DETR/DSIL</td> <td style="text-align: right;">19 680,28 €</td> </tr> <tr> <td>Couverture / bardage</td> <td style="text-align: right;">43 845,72 €HT</td> <td>autofinancement</td> <td style="text-align: right;">29 520,44 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td style="text-align: right;">49 200,72 €HT</td> <td>Total</td> <td style="text-align: right;">49 200,72 €HT</td> </tr> </tbody> </table>			DEPENSES		RECETTES		Désamiantage	5 355 €HT	DETR/DSIL	19 680,28 €	Couverture / bardage	43 845,72 €HT	autofinancement	29 520,44 €					Total	49 200,72 €HT	Total	49 200,72 €HT
DEPENSES		RECETTES																					
Désamiantage	5 355 €HT	DETR/DSIL	19 680,28 €																				
Couverture / bardage	43 845,72 €HT	autofinancement	29 520,44 €																				
Total	49 200,72 €HT	Total	49 200,72 €HT																				

Fiche n°18	Equipement mobilier du nouveau groupe scolaire de Vieussoix																																										
Maître d'ouvrage	Valdallière																																										
Le projet	<p>Le nouveau groupe scolaire de VIESSOIX ouvrira ses portes à la rentrée scolaire de septembre 2021.</p> <p>Ce nouveau groupe comprendra 4 classes pré élémentaires, 7 classes élémentaires et un restaurant scolaire équipé d'une cuisine permettant la confection des repas sur place.</p> <p>Cette fermeture entrainera la fermeture des sites de BERNIERES LE PATRY, PRESLES, BURCY et du site actuel de VIESSOIX.</p> <p>Un effort particulier a été réalisé afin de récupérer un maximum de mobilier sur les sites actuels ;</p> <p>les besoins en équipements sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobilier salles de classe - Mobilier salle motricité - Mobilier salle de sieste - Mobilier salle des maîtres - Mobilier restaurant scolaire - Mobilier bureau cuisine - Equipement d'entretien des locaux - Mobilier extérieur 																																										
Transition démographique	<u>Enjeu</u> : L'adaptation des écoles aux évolutions démographiques																																										
Calendrier prévisionnel	mai 2021 – aout 2021																																										
Coût prévisionnel	48 387,31 €HT																																										
Plan de financement prévisionnel	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">DEPENSES</th> <th colspan="2">RECETTES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Mobilier salle de classes</td> <td>8 200,47 €HT</td> <td>DETR/DSIL</td> <td>19 354,92 €</td> </tr> <tr> <td>Mobilier salle de motricité</td> <td>2 648,00 €HT</td> <td>autofinancement</td> <td>29 032,39 €</td> </tr> <tr> <td>Mobilier salle de sieste</td> <td>9 157,00 €HT</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Mobilier salle des maîtres</td> <td>1 068,24 €HT</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Mobilier restaurant scolaire</td> <td>18 985,66 €HT</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Mobilier bureau cuisine</td> <td>946,56 €HT</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Equipements d'entretien</td> <td>5 528,04 €HT</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Mobilier extérieur</td> <td>1 853,34 €HT</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>48 387,31 €HT</td> <td>Total</td> <td>48 387,31 €</td> </tr> </tbody> </table>			DEPENSES		RECETTES		Mobilier salle de classes	8 200,47 €HT	DETR/DSIL	19 354,92 €	Mobilier salle de motricité	2 648,00 €HT	autofinancement	29 032,39 €	Mobilier salle de sieste	9 157,00 €HT			Mobilier salle des maîtres	1 068,24 €HT			Mobilier restaurant scolaire	18 985,66 €HT			Mobilier bureau cuisine	946,56 €HT			Equipements d'entretien	5 528,04 €HT			Mobilier extérieur	1 853,34 €HT			Total	48 387,31 €HT	Total	48 387,31 €
DEPENSES		RECETTES																																									
Mobilier salle de classes	8 200,47 €HT	DETR/DSIL	19 354,92 €																																								
Mobilier salle de motricité	2 648,00 €HT	autofinancement	29 032,39 €																																								
Mobilier salle de sieste	9 157,00 €HT																																										
Mobilier salle des maîtres	1 068,24 €HT																																										
Mobilier restaurant scolaire	18 985,66 €HT																																										
Mobilier bureau cuisine	946,56 €HT																																										
Equipements d'entretien	5 528,04 €HT																																										
Mobilier extérieur	1 853,34 €HT																																										
Total	48 387,31 €HT	Total	48 387,31 €																																								



Fiche n°19	Restauration des vitraux de l'église de Bernières le Patry			
Maître d'ouvrage	Valdallière			
Le projet	Les vitraux de l'église de BERNIERES LE PATRY nécessitant une restauration ont été réalisés par l'atelier MAZUET à BAYEUX en 1901. L'objectif poursuivi est de répondre aux désordres importants causés par la corrosion des structures métalliques des vitraux : problèmes d'étanchéité, déformation des vitraux provoquant la casse des verres.			
Transition écologique	Patrimoine vernaculaire			
Calendrier prévisionnel	juillet 2021 – juillet 2022			
Coût prévisionnel	32 650 €HT			
Plan de financement prévisionnel	DEPENSES		RECETTES	
	Travaux de restauration	32 650 €HT	DETR/DSIL	13 060 €
			Conseil Départemental	13 060 €
			autofinancement	6 530 €
	Total	32 650 €HT	Total	32 650 €

Fiche n°20	Création d'un cheminement piéton																				
Maître d'ouvrage	Valdallière																				
Le projet	<p>Le site du centre Pierre GEOFFROY est traversé par les collégiens matin et le soir en période scolaire. Il y a quelques années les services techniques avaient encaissé un cheminement en bordure du terrain en herbe pour tenter d'améliorer les conditions de circulation pédestres.</p> <p>Deux problèmes majeurs ont été constatés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La majorité du cheminement s'effectue dans le noir l'hiver - Aucun parcours piéton n'est matérialisé <p>Le projet consiste à mettre en place un éclairage public sur le parcours du cheminement et à matérialiser le cheminement emprunté par les collégiens mais également à relier les 2 lotissements à proximité du parcours</p>																				
Transition écologique	<u>Thématique</u> : développer la mobilité durable																				
Calendrier prévisionnel	2021																				
Coût prévisionnel	48 386,54 €HT																				
Plan de financement prévisionnel	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">DEPENSES</th> <th colspan="2">RECETTES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Eclairage public</td> <td>20 081,89 €HT</td> <td>CRTE</td> <td>19 354,61 €</td> </tr> <tr> <td>VRD</td> <td>28 304,65 €HT</td> <td>CD14</td> <td>19 354,61 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>autofinancement</td> <td>9 677,32 €</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>48 386,54 €HT</td> <td>Total</td> <td>48 386,54 €</td> </tr> </tbody> </table>	DEPENSES		RECETTES		Eclairage public	20 081,89 €HT	CRTE	19 354,61 €	VRD	28 304,65 €HT	CD14	19 354,61 €			autofinancement	9 677,32 €	Total	48 386,54 €HT	Total	48 386,54 €
DEPENSES		RECETTES																			
Eclairage public	20 081,89 €HT	CRTE	19 354,61 €																		
VRD	28 304,65 €HT	CD14	19 354,61 €																		
		autofinancement	9 677,32 €																		
Total	48 386,54 €HT	Total	48 386,54 €																		

<p><u>Fiche n°21</u></p>	<p>Rénovation énergétique des bâtiments</p>
<p><u>Maître d'ouvrage</u></p>	<p>Vire Normandie</p>
<p>Le projet</p>	<p>Contexte : La commune de Vire Normandie a engagé dès 2015 une démarche de gestion dynamique de son patrimoine pour aboutir à un schéma directeur immobilier, outil permettant de mieux gérer les actifs immobiliers pour les maintenir en bon état, d'améliorer leur qualité d'usage, de rationaliser leur occupation, de renforcer la performance énergétique et de maîtriser le coût global des équipements.</p> <p>Dans la continuité, en janvier 2017, suite à un appel à manifestation d'intérêt de la Caisse de Dépôts pour la réalisation de projets dans la rénovation thermique, la commune a bénéficié d'un accompagnement méthodologique et d'un cofinancement en crédit d'études portant sur les aspects juridiques, financiers, techniques nécessaires.</p> <p>C'est ainsi que 29 bâtiments, les plus énergivores de la commune, ont fait l'objet d'une étude thermique prioritaire.</p> <p>Objectifs : L'enjeu pour la collectivité est de répondre aux obligations réglementaires et sociétales (réchauffement climatique, RT, décret tertiaire) et d'améliorer le confort d'été et d'hiver pour les utilisateurs.</p> <p>La collectivité souhaitant mettre en œuvre un schéma directeur immobilier sur ses 228 bâtiments, elle a souhaité prioriser sa réflexion par l'identification des bâtiments les plus énergivores ainsi que s'interroger sur leur usage.</p> <p>Cette démarche a pour objectif de permettre aux gestionnaires et maîtres d'ouvrages d'identifier les gisements d'économie d'énergie et de mettre en œuvre rapidement des actions de maîtrise des consommations d'énergie rentables économiquement en intégrant la dynamique potentielle d'évolution des prix des énergies sur le moyen terme.</p> <p>Résultats attendus : Optimiser le confort des utilisateurs (confort thermique été comme hiver), lutter contre le réchauffement climatique (diminution des CO2) et la fracture énergétique (se tourner vers des énergies plus vertes et limiter la consommation des énergies fossiles ainsi qu'une baisse de la consommation de tout type)</p>
<p>Transition écologique</p>	<p>Au regard de ce constat, la collectivité a souhaité commander en avril 2021 une étude complémentaire sur 8 bâtiments identifiés comme prioritaire sur la base de l'étude initiale afin d'optimiser les 30% minimum d'économie d'énergie attendues et intégrant la MOE.</p> <p>Sur ces 8 bâtiments : 5 sur Vire (tous situés dans les secteurs d'Action Cœur de Ville), 1 sur Vaudry, 1 sur Maisoncelles et 1 sur Coulonces ont été retenus.</p> <p>La rénovation thermique de ces bâtiments (12 764 m2) permettrait environ 58K€ d'économies par an (soit un TRI de 42 ans). La collectivité souhaite financer ces travaux par un plan de financement adapté avec recours à l'emprunt, à l'intracring, aux CEE et comprenant un minimum de subventions de 40%. La collectivité a néanmoins acté au ROB un budget prévisionnel de 2,3 millions qui sera réévalué à 2,5 millions visant à couvrir ces dépenses en appui de cofinancement à hauteur minimal de 40%. En effet, forte de son engagement dans la transition écologique (Vire Normandie est labellisée Cit'ergie*, le label européen au service de la politique climat-air-énergie de la collectivité), l'ambition de de Vire Normandie en matière de rénovation thermique des bâtiments a été initiée dès 2016 lors de l'engagement de la démarche « schéma directeur immobilier ».</p> <p>Nul doute que le plan de relance saura contribuer aux souhaits bien enraciné à la création de la commune nouvelle de Vire Normandie dès 2016 de lutter contre le changement climatique. Ce sujet s'inscrit bien évidemment au-delà d'un mandat municipal. Il s'agit d'adopter une stratégie à très long terme, permettant de faire face à ce défi majeur du XXIème siècle. Le temps est compté avant que des effets irréversibles n'interviennent, il s'agit donc de s'inscrire dans une</p>

	<p>démarche d'amélioration continue, dépassant tous clivages politiques. C'est pourquoi la collectivité met en œuvre un emprunt dans le plan prévisionnel d'investissement au-delà du mandat.</p> <p>La baisse des GES est estimée par bâtiment selon différents scénarios : Espace Bertrand LE CHEVREL : - 60% avec le scénario n°2 ; Primaire Malraux : - 62% avec le scénario n°2 ; Maternelle Malraux : - 60% avec le scénario n°2 ; Ecole de Vaudry : - 27% avec le scénario n°3 ; Salle Multi-fonctions de Coulonces : - 28% avec le scénario n°3 ; Salle Multi-fonctions de Maisoncelles la Jourdan -66% avec le scénario n°3 Cinéma-Théâtre : - 41% avec le scénario n°2 ; Ecole Tour aux Raines : - 54% avec le scénario n°2 ; Ecole Castel : - 50% avec le scénario n°2.</p> <p><i>*À noter que le plan d'actions Cit'ergie est en cohérence avec les objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) porté par l'Intercommunalité de la Vire au Noireau.</i></p>																				
<p>Calendrier prévisionnel</p> <p>Financés par intracting+emprunt</p>	<p>Etude thermique : 2018-2020 Complément mai 2021 Gain</p> <table border="1" data-bbox="371 824 778 1417"> <tr> <td>Bertrand Lechevrel 3 976m²</td> <td>50% 17K€/an</td> </tr> <tr> <td>Groupe scolaire Malraux 1113m² + 708m²</td> <td>62% 8,8K€/an</td> </tr> <tr> <td>Ecole de Vaudry 376m²</td> <td>42% 2,4K€/an</td> </tr> <tr> <td>Salle multifonction Coulonces 508m²</td> <td>40% 4K€/an</td> </tr> <tr> <td>Salle multifonction Maisoncelles la Jourdan</td> <td>66% 1.8K€/a,</td> </tr> <tr> <td>Cinéma Théâtre 3831m²</td> <td>32% (15k€/an)</td> </tr> <tr> <td>Groupe scolaire Tour aux raines 1085m²</td> <td>48% (5K€/an)</td> </tr> <tr> <td>Groupe scolaire Castel 1167m²</td> <td>43% (3K€/an)</td> </tr> </table>		Bertrand Lechevrel 3 976m ²	50% 17K€/an	Groupe scolaire Malraux 1113m ² + 708m ²	62% 8,8K€/an	Ecole de Vaudry 376m ²	42% 2,4K€/an	Salle multifonction Coulonces 508m ²	40% 4K€/an	Salle multifonction Maisoncelles la Jourdan	66% 1.8K€/a,	Cinéma Théâtre 3831m ²	32% (15k€/an)	Groupe scolaire Tour aux raines 1085m ²	48% (5K€/an)	Groupe scolaire Castel 1167m ²	43% (3K€/an)	<p>APD</p>	<p>démarrage</p>	<p>Réception</p>
Bertrand Lechevrel 3 976m ²	50% 17K€/an																				
Groupe scolaire Malraux 1113m ² + 708m ²	62% 8,8K€/an																				
Ecole de Vaudry 376m ²	42% 2,4K€/an																				
Salle multifonction Coulonces 508m ²	40% 4K€/an																				
Salle multifonction Maisoncelles la Jourdan	66% 1.8K€/a,																				
Cinéma Théâtre 3831m ²	32% (15k€/an)																				
Groupe scolaire Tour aux raines 1085m ²	48% (5K€/an)																				
Groupe scolaire Castel 1167m ²	43% (3K€/an)																				
<p>Coût prévisionnel</p>	<p>3 014 702.36€ (MOE incluse) TTC 6 bâtiments 2 921 392.36€TTC (MOE incluse)</p> <p>2 bâtiments complémentaires entrant dans l'intracting et le dispositif « 1000 écoles » de la banque des territoires.</p>																				
<p>Plan de financement prévisionnel</p>	<table border="1" data-bbox="371 1653 1481 2060"> <thead> <tr> <th>Montant de l'opération</th> <th>Plan de financement prévisionnel</th> <th>Calendrier prévisionnel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3 014 702.36€ TTC</td> <td rowspan="3"> Subventions (80%) : (30% économie énergie sur les bâtiments) : 2 009 801.572€HT Dispositif CEE : 94 120.00€ Auto financement : (16,54%) 498 670.976€ </td> <td>Date de démarrage : 1er juillet 2021</td> </tr> <tr> <td>2 512 251.966 €HT :</td> <td>Lancement travaux : début 2022 (au plus tard)</td> </tr> <tr> <td>FCTVA (16,404%) : 412 109,8125</td> <td>Réception travaux : début 2023</td> </tr> </tbody> </table>			Montant de l'opération	Plan de financement prévisionnel	Calendrier prévisionnel	3 014 702.36€ TTC	Subventions (80%) : (30% économie énergie sur les bâtiments) : 2 009 801.572€HT Dispositif CEE : 94 120.00€ Auto financement : (16,54%) 498 670.976€	Date de démarrage : 1er juillet 2021	2 512 251.966 €HT :	Lancement travaux : début 2022 (au plus tard)	FCTVA (16,404%) : 412 109,8125	Réception travaux : début 2023								
Montant de l'opération	Plan de financement prévisionnel	Calendrier prévisionnel																			
3 014 702.36€ TTC	Subventions (80%) : (30% économie énergie sur les bâtiments) : 2 009 801.572€HT Dispositif CEE : 94 120.00€ Auto financement : (16,54%) 498 670.976€	Date de démarrage : 1er juillet 2021																			
2 512 251.966 €HT :		Lancement travaux : début 2022 (au plus tard)																			
FCTVA (16,404%) : 412 109,8125		Réception travaux : début 2023																			

<u>Fiche n°22</u>	Création d'un chemin de randonnée et réhabilitation d'un pavillon de chasse en lieu de halte pour les randonneurs.												
<u>Maître d'ouvrage</u>	Vire Normandie												
Le projet	<p><u>Contexte :</u> Dans le cadre de la continuité de la démarche de création de chemin de randonnée depuis 2010 sur la commune déléguée de Roullours, afin de créer des circuits sécurisés pour nos usagers, la commune souhaite entreprendre la création d'un nouveau chemin sur une emprise foncière appartenant à la commune. En parallèle (distinct) de la voie communale n°127, ce chemin aura la particularité de relier le pont aux rats (sur la Vire) aux Cascades de Roullours, sans emprunter la départementale 175. Le pavillon de chasse situé à proximité d'un chemin de randonnée deviendrait un lieu de halte pour les randonneurs.</p> <p><u>Objectifs :</u> - continuer le plan de circuit de randonnée sur la commune déléguée de Roullours - réhabiliter un patrimoine appartenant à la collectivité en lieu de halte pour les randonneurs, demandeurs d'un lieu de mise à l'abris et de repos. - sécuriser les promeneurs.</p> <p><u>Résultats attendus :</u> - lieu de convivialité, réponse aux attentes des randonneurs (marcheurs, VTT...)</p>												
Transition écologique	- contribuer à la mobilité douce												
Calendrier prévisionnel		APD	Démarrage										
	Etude, travaux, inauguration	Sept 21	Janvier 22										
			Réception										
			Avril 22										
Coût prévisionnel	38 400 € HT / 48 000€ TTC												
Plan de financement prévisionnel	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Montant de l'opération</th> <th>Financements</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>48 000€ TTC</td> <td>Autofinancements : 8 000€HT</td> </tr> <tr> <td>40 000€ HT</td> <td>Subventions (80%) :</td> </tr> <tr> <td>FCTVA (16,404%) : 7 873,92 €</td> <td>Conseil départemental sauvegarde du petit patrimoine : 12 000€HT</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Conseil Régional sauvegarde du petit patrimoine : 20 000 €</td> </tr> </tbody> </table>			Montant de l'opération	Financements	48 000€ TTC	Autofinancements : 8 000€HT	40 000€ HT	Subventions (80%) :	FCTVA (16,404%) : 7 873,92 €	Conseil départemental sauvegarde du petit patrimoine : 12 000€HT		Conseil Régional sauvegarde du petit patrimoine : 20 000 €
Montant de l'opération	Financements												
48 000€ TTC	Autofinancements : 8 000€HT												
40 000€ HT	Subventions (80%) :												
FCTVA (16,404%) : 7 873,92 €	Conseil départemental sauvegarde du petit patrimoine : 12 000€HT												
	Conseil Régional sauvegarde du petit patrimoine : 20 000 €												

<p>Fiche n°23</p>	<p>Serres maraîchères communales</p>
<p>Maître d'ouvrage</p>	<p>Vire Normandie</p>
<p>Le projet</p>	<p>Contexte : dans le cadre de la démarche « projet de mandat 2021-2026 », plusieurs rapports d'orientation de politique publique votés par le Conseil municipal ont mis en avant le projet de serres maraîchères porté par Vire Normandie. Ce projet est en effet au cœur des objectifs de transition écologique, de solidarités et de la politique éducative sur le territoire.</p> <p>Il s'inscrit dans un projet plus général qui est celui de l'amélioration continue de la restauration scolaire.</p> <p>Il s'agit de créer une exploitation maraîchère municipale. Deux sites sont pressentis : un terrain appartenant à Vire Normandie sur la commune de Coulonces, actuellement loué à un agriculteur bio, et une parcelle appartenant à la commune, située à proximité des espaces verts rue de la Mercerie.</p> <p>A ce stade, la compétence « restauration scolaire » est gérée au niveau de chaque commune déléguée, mais ce projet témoigne d'une volonté de tendre vers une gestion mutualisée de ces enjeux.</p> <p>En témoignent les liens de ce projet avec d'autres sujets portés à l'échelle de Vire Normandie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration continue de la restauration scolaire (approvisionnement local, cantines de proximité, ouverture de ce potager communal), - Amélioration du service de portage de repas géré par le CCAS (projet enclenché depuis 2019 et soutenu par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie), - Construction d'un projet éducatif territorial, - Remobilisation, par le retour à l'activité, de personnes fragilisées, création de parcours d'insertion professionnelle <p><u>Enjeux du projet</u> Avec une forte dimension éducative et sociale, ce projet s'inscrit parfaitement dans le projet politique de la majorité. Pouvoir relocaliser la production, en particulier alimentaire, développer les produits biologiques et les circuits courts sont des enjeux sociétaux et de prévention/promotion de la santé. La crise sanitaire et sociale liée au virus Covid 19 a, depuis mars 2020, renforcé la prise de conscience autour de ces enjeux. La réflexion s'articulera avec l'Intercommunalité de la Vire au Noireau qui porte le Projet Alimentaire territorial (PAT).</p> <p>Le cas échéant, le projet pourrait susciter l'intérêt du Centre hospitalier, du Département du Calvados (collège Maupas) ou de la Région (lycées) pour le fonctionnement de leurs cuisines, ils seront sollicités en ce sens.</p> <p>Le volet « remobilisation » et insertion professionnelle pourrait concerner 3 à 4 adultes en contrats aidés. Les serres pourraient aussi constituer un terrain d'apprentissage ou de stage.</p> <p>Enfin, le projet est à appréhender avec l'évolution annoncée de la fiche de poste du responsable du restaurant scolaire. L'évolution consistera à consacrer 40% du temps de travail</p>

	<p>du responsable de la cuisine centrale à une mission conseil en restauration collective auprès de l'ensemble des communes déléguées de Vire Normandie. Ceci implique de tendre à organiser la compétence restauration scolaire au niveau de Vire Normandie.</p> <p>Objectifs : Les objectifs concernent ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une part l'approvisionnement du restaurant scolaire en légumes frais afin de couvrir une partie des besoins pour la fabrication des repas (portage de repas et restauration scolaire), - d'autre part la remobilisation de personnes engagées dans des parcours d'insertion, - enfin le développement d'une gestion de ces enjeux à l'échelle de Vire Normandie, notamment par la mise en place d'une mission conseil pour la restauration scolaire auprès des communes par le biais d'une évolution de la fiche de poste du responsable du restaurant scolaire. <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au moins 40 % des légumes utilisés à l'année par le restaurant scolaire produits localement dans ces tunnels, - des parcours de remobilisation et d'insertion qui trouvent un terrain d'activité sur ces serres, - une amélioration continue de la restauration scolaire, aussi bien par les produits servis que par l'environnement proposé aux enfants pour déjeuner dans de bonnes conditions
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Clôture sur l'ensemble du site retenu rue de la Mercerie et raccordement au réseau d'eau : second semestre 2021 - Evolution de la fiche de poste du responsable du restaurant scolaire : second semestre 2021 - Achat et pose de trois tunnels de culture (9,3 x 30 x 3), soit 837 m² : 1 trimestre 2022 <p>2ème semestre 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des clôtures • Raccordement de la parcelle à l'eau potable <p>1er semestre 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> • Installation des 3 tunnels • Réalisation des cheminements <p>2ème semestre 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement du maraicher • Recrutement des agents en insertion <p>1er trimestre 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Début de production et livraison des premiers légumes • Installation des 3 autres tunnels
<p>Coût prévisionnel et plan de financement</p>	<p>Clôture sur l'ensemble du site, environ 200 mètres linéaire : 18 000 € 6 Tunnels de culture : 52 000 € Cout Total du Projet : 70 000€HT</p> <p>Subvention 80% 56 000 €HT</p> <p>Dont demande de subvention Agence de l'eau – DETR – DSIL : 30 % HT du montant des travaux : 16.800 €</p>

<p><u>Fiche n°24</u></p>	<p>Vire côté Fleuve</p>
<p><u>Maître d'ouvrage</u></p>	<p>Vire Normandie</p>
<p>Le projet</p>	<p>Contexte : Le programme Action Cœur de Ville associe la ville de Vire Normandie à l'État ainsi que la Banque des Territoires et Action Logement, dans l'objectif de revitaliser différents quartiers de la ville.</p> <p>Parmi ces derniers, les quartiers Ste-Anne, de l'Écluse et des Vaux de Vire, ont identifiés en tant que « secteur 3 ». Le secteur 3 possède la particularité de s'appuyer sur la vallée du fleuve Vire. La convention Action Cœur de Ville décrit le secteur 3 de la façon suivante :</p> <p>« Le constat : un quartier en perte de vitesse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un quartier ancien avec des immeubles vétustes et une forte vacance commerciale ; • Un site naturel à fort potentiel insuffisamment intégré dans les parcours touristiques ; • Un patrimoine industriel qui n'est pas mis en valeur ; • Un jardin insuffisamment exploité ; • Un site autour de l'écluse et du jardin du musée fortement apprécié mais qui mérite un réaménagement pour une meilleure intégration des différents publics jeunes et âgés ; • Un quartier qui a un rôle important à jouer dans le cadre d'Action Cœur de Ville comme lieu de transformations et de transition durable ; » <p>Malgré des projets ambitieux, ceux-ci ont été pensés indépendamment les uns des autres et ont rencontré différentes difficultés et oppositions qui ont conduit à leur arrêt. Il faut à présent porter un projet d'ensemble capable de résoudre les différents enjeux du patrimoine bâti et naturel, en y associant les habitants et en tenant compte de leur regard.</p> <p>Objectifs : Cet objectif renouvellera les ambitions pour ces différents sites au sein d'un projet de quartier qui place la vie des habitants au centre des enjeux.</p> <p>Par ailleurs, la ville de Vire se voit dans l'obligation de restaurer la continuité écologique au niveau de l'ouvrage appelé « l'écluse ». Mais la question de la continuité écologique se pose globalement sur le secteur, depuis Ste-Anne où la Vire est enterrée, jusqu'à la confluence avec la Virène, après les Vaux de Vire.</p> <p>Tant sur le plan hydraulique que sur celui des mobilités et des circulations douces, les aménagements des abords et du lit de la Vire nécessitent également d'être abordés de façon globale.</p> <p>Ainsi, conjuguant amélioration du cadre de vie et développement durable, plusieurs enjeux majeurs sont identifiés sur l'ensemble du secteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rendre sa place à l'eau, mettre en valeur le fleuve qui a donné son nom à la ville, et reconquérir une coulée verte et bleue en s'appuyant sur la Vire • restaurer la continuité écologique sur la Vire • penser le projet avec et pour les habitants • Renforcer les relations entre les Vaux de Vire et la ville à travers le site stratégique de l'écluse et du musée : possibilité d'un cheminement en lien avec l'histoire de la ville, depuis les temps géologiques (site des Rames) jusqu'à nos jours. <p>Dans le cadre de cette réflexion globale, Vire Normandie a décidé de lancer une procédure d'accord cadre de maîtrise d'œuvre, pour le réaménagement des quartiers situés autour de la Vire.</p> <p>Le choix d'une même équipe, a été motivé par son rôle de mise en cohérence, de continuité dans le temps, et de coordination des projets sur lesquels l'opérateur sera missionné.</p>



Résultats attendus :			
Enjeu majeur secteur concerné	Eau et Biodiversité	Architecture et paysage	Usages du quartier / usages à développer
Les rames	Quelle gestion adaptée à ce milieu de pelouse silicicole	Des vues dignes d'un paysage de moyenne montagne, à valoriser	Promenade à développer
Vaux de Vire	phyto-rémediation, renaturation des berges de la Vire	Valoriser un paysage d'entrée de ville hors du commun	Encourager la réappropriation de lieux sous-exploités par les Virois : - promenade (lien avec les Rames) - pêche
Rue de l'usine	résoudre la question de la continuité piscicole et sédimentaire	Préserver et valoriser la mémoire industrielle	Envisager l'utilisation des bâtiments vacants
l'Écluse et les jardins du musée		rester dans le caractère urbain ; Le petit patrimoine bâti bordant l'écluse est à conserver pour préserver l'ambiance et la qualité architecturale.	- promenade Afin de favoriser la fluidité des déplacements doux entre l'écluse et la place Sainte-Anne, une connexion est à créer ou à renforcer à travers l'ensemble du musée. - pêche
Sainte-Anne	faire pénétrer la nature plus avant dans la ville et résoudre la question de la continuité piscicole et sédimentaire	Conforter le caractère accueillant du quartier bien prendre en compte les cônes de vue depuis les hauteurs bordant l'écluse et la place Sainte-Anne. La rue Besnardière ainsi que la rue des Costils constituent des belvédères de qualité sur le futur aménagement, qu'il convient de ne pas négliger. Il en est de même des jardins (familiaux ?) longeant à l'ouest la rue des Costils ; ils forment une coulée verte valorisant les perspectives sur ce futur aménagement.	- engager une réflexion sur la vocation du quartier, en travaillant sur les rez-de-chaussée (vacance commerciale) et sur les différents usages - Encourager la diversité des usages au sein du quartier : aménités pour les personnes âgées dans le jardin en lien avec le label national « Ville ami des Aînés », espaces pensés pour les commerces sur la place Sainte-Anne, circulations douces, espaces de jeux pour enfants... - Dans la continuité des actions engagées comme la résidence d'architectes et la promotion d'une vision partagée du territoire, faire du quartier une référence d'équilibre entre les enjeux du patrimoine et de la transition énergétique
Transition écologique	- Un bassin de rétention d'eau du fleuve de la Vire, appelé « Ecluse » dont le patrimoine est une composante forte de l'identité du quartier et de la ville pour ses habitants et dont la gestion (entretien, maintenance, enjeux environnementaux) doit évoluer avec une obligation réglementaire visant à gérer la sédimentation et à assurer la continuité écologique du cours d'eau « La Vire ».		

	<ul style="list-style-type: none"> - Un quartier ancien avec des immeubles vétustes et une forte vacance commerciale dont la redynamisation du quartier sera accompagnée par les aides OPAH-RU intégrant un volet rénovation thermique des bâtiments. - Un site naturel exceptionnel à fort potentiel insuffisamment intégré dans les parcours touristiques dont la biodiversité sera préservée et mise en valeur. - Un patrimoine industriel qui n'est pas mis en valeur - Un espace public apprécié mais insuffisamment exploité (place St Anne et jardin du musée) qui mérite un réaménagement pour une meilleure intégration des différents publics jeunes et âgés - Un secteur de projets qui a un rôle important à jouer dans le cadre d'Action Cœur de Ville comme lieu de transformations et de transition durable (inscrit dans la convention comme modèle d'écoquartier) 														
Calendrier prévisionnel	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;"></th> <th style="width: 15%;">Consultation</th> <th style="width: 15%;">Démarrage</th> <th style="width: 10%;">APD/reception</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lancement des études de maîtrise d'œuvre</td> <td>Juin 21</td> <td>sept 21</td> <td>Sept 22</td> </tr> <tr> <td>Travaux de dynamisation du quartier et réalisation des compositions par tranches</td> <td>Décembre 22</td> <td>Janvier 23</td> <td>Déc 26</td> </tr> </tbody> </table>				Consultation	Démarrage	APD/reception	Lancement des études de maîtrise d'œuvre	Juin 21	sept 21	Sept 22	Travaux de dynamisation du quartier et réalisation des compositions par tranches	Décembre 22	Janvier 23	Déc 26
	Consultation	Démarrage	APD/reception												
Lancement des études de maîtrise d'œuvre	Juin 21	sept 21	Sept 22												
Travaux de dynamisation du quartier et réalisation des compositions par tranches	Décembre 22	Janvier 23	Déc 26												
Coût prévisionnel	4 500 000€TTC														
Plan de financement prévisionnel	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 40%;">Montant de l'opération</th> <th style="width: 60%;">Financements</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>4 500 000€TTC</td> <td>Autofinancements :</td> </tr> <tr> <td>3 750 000 €HT</td> <td>884 850€</td> </tr> <tr> <td>Dont FCTVA (16,404%): 615 150€</td> <td>Subventions : 80% 3 000 000€HT</td> </tr> </tbody> </table>			Montant de l'opération	Financements	4 500 000€TTC	Autofinancements :	3 750 000 €HT	884 850€	Dont FCTVA (16,404%): 615 150€	Subventions : 80% 3 000 000€HT				
Montant de l'opération	Financements														
4 500 000€TTC	Autofinancements :														
3 750 000 €HT	884 850€														
Dont FCTVA (16,404%): 615 150€	Subventions : 80% 3 000 000€HT														

<p><u>Fiche n°25</u></p>	<p>Préservation du petit patrimoine vernaculaire (Opération de rénovation de 5 églises de Vire Normandie)</p>
<p><u>Maître d'ouvrage</u></p>	<p>Vire Normandie</p>
<p>Le projet</p>	<p>Nos églises font partie de notre paysage, elles forment une richesse patrimoniale. La France compte aujourd'hui près de 100 000 édifices religieux (environ 2.5 par commune), dont une grande majorité appartient aux collectivités territoriales avec environ 15 000 d'entre eux protégés au titre des monuments historiques. Le patrimoine catholique représente 45 000 églises paroissiales, ainsi qu'un grand nombre de chapelles privées, abbayes et autres monuments. La collectivité en qualité de propriétaire a l'obligation d'entretenir ce patrimoine afin de garantir la sécurité des usagers.</p> <p>Dans le cadre du ROB pour 2021 une dépense prévisionnelle à hauteur de 500 000€ concernant la rénovation des églises de Vire Normandie a été acté.</p> <p>La commune de Vire Normandie souhaite engager pour 2021 des travaux de restauration sur 5 églises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>L'église Saint-Amand de Maisoncelles la Jourdan :</u> L'église de Maisoncelles la Jourdan est fermée au public depuis le 25 avril 2019, en effet M. le Maire de la commune déléguée de Maisoncelles la Jourdan a été contraint de clore l'accès à son église du fait de la dangerosité de celle-ci. L'édifice présente des désordres structurels et sanitaires : les éléments en bois de la voute s'affaissent (voliges) et les bois de charpente sont infestés de parasites. Pour y remédier des travaux de consolidations avec remplacement de certains éléments en bois sont nécessaires ainsi qu'un traitement des bois à conserver contre les parasites. - <u>L'église de Saint Germain de Tallevende :</u> L'église de Saint Germain de Tallevende nécessite une intervention au niveau de la couverture dont certains éléments sont manquants. La couverture doit être remplacée entièrement. - <u>La chapelle de l'ancien hôtel-Dieu de Vire (musée municipal de Vire Normandie),</u> monument inscrit à l'inventaire des monuments historiques. Les travaux de rénovation du musée (2018-2021) ne comprenaient pas d'intervention sur le closover ni dans les charpentes de la chapelle mais un diagnostic structurel a été réalisé par le maître d'œuvre en 2018 afin d'identifier les désordres structurels nécessitant des travaux ultérieurs. Ont été identifiés des désordres dans les ardoises de la couverture et dans les bois de charpente du clocheton qui menace de s'effondrer. Pour information l'horloge en émail du fronton n'a pas été remplacée depuis sa chute en 2016. - <u>L'église St Gilles de Coulonces,</u> monument inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis 1927. L'édifice présente d'important désordres sanitaires liés à des infiltrations d'humidité au pied des murs intérieurs et vraisemblablement quelques désordres au niveau des solins dans les toitures. Un diagnostic est en cours de réalisation par un architecte du patrimoine missionné par la collectivité. - <u>L'église Saint Martin de Roullours,</u> Lors de la vérification annuelle des cloches de l'église, les Etablissements Briard-Roy ont fait part de la vétusté voire la dangerosité de la structure porteuse des cloches, et ont conseillé de

	<p>suspendre la sonnerie dans l'attente d'une restauration. En effet, les accessoires de suspension, joug en bois de chêne et ferrures de suspensions, sont les éléments premiers de la sécurité. Les accès et planchers permettant d'accéder aux cloches sont également très vétustes, générant des risques d'accident, il est donc urgent qu'ils soient remplacés.</p> <p>Une fenêtre située au pignon nécessite également d'être remplacée et divers travaux électriques sont également nécessaires.</p> <p>Outre ces travaux, trois tableaux de l'église, dont une Vierge à l'Enfant donnée par Napoléon III à la commune de Roullours, sont très dégradés et doivent être restaurés, une subvention de 5 612€ a d'ores et déjà été octroyée par le Conseil départemental du calvados lors de sa commission permanente qui s'est réunie le 10 décembre 2018.</p> <p>Les églises de Roullours, Maisoncelles, Saint Germain et Coullonces accueillent pour chacune d'elle environ une dizaine de cérémonies par an. Quant à la chapelle de l'hôtel Dieu elle accueille aujourd'hui une partie du parcours permanent de visite. De plus l'église de Roullours accueille chaque année une exposition d'artiste locaux à l'occasion des journées du patrimoine</p>	
Transition écologique	Préservation et mise en valeur du patrimoine	
Calendrier prévisionnel	Janvier 2021 Stade APD Juin 2021 Démarrage des travaux Fin 2021 / début 2022 Réception des travaux	
Coût prévisionnel	Eglise de Maisoncelles la Jourdan	Expertise parasitaire 800 €HT 2 ^{ème} analyse parasitaire 283.33 €HT Reprise de 8 solins 10 246.01€HT Maîtrise d'œuvre 9000 €HT Travaux 86500 €HT <i>(En attente du devis du bureau de contrôle)</i> TOTAL 106 829.34 €HT
	Eglise de Saint Germain de Tallevende	Travaux 131 474.76 €HT <i>(Pas besoin de maîtrise d'œuvre ni de bureau de contrôle)</i> TOTAL 131 474.76 €HT
	Chapelle du Musée de Vire Normandie	Travaux 36 322.19 €HT TOTAL 36 322.19 €HT
	Eglise de Roullours	Travaux 16 172€HT Restauration d'œuvres 19 065€HT TOTAL 35 237€HT
	TOTAL : 309 862.95€HT	
Plan de financement prévisionnel	Subvention (80%) DETR / DSIL (40%) 123 945.18€HT Département (40%) 123 945.18€HT	



<u>Fiche n°26</u>	Création du siège de l'Intercom de la Vire au Noireau
<u>Maître d'ouvrage</u>	Intercom de la Vire au Noireau
Le projet	<p>L'Intercom de la Vire au Noireau, dont le siège administratif est à Vire, souhaite disposer de locaux adaptés à ses activités.</p> <p>En effet, l'Intercom est aujourd'hui locataire des locaux qu'elle occupe.</p> <p>L'objectif du projet est d'acquérir l'aile gauche du musée de Vire, propriété de Vire Normandie, et de réaliser les travaux nécessaires à l'aménagement des locaux.</p> <p>Ce bâtiment des Augustines forme avec le musée et la salle Polinière l'Hôtel Dieu. Il est composé d'un rez-de-chaussée qui accueille les réserves du musée, d'un premier étage et d'un second étage qui ne sont pas occupés. Le bâtiment a été construit entre la fin du 17^{ème} siècle et le début du 18^{ème} siècle. Les Augustines (religieuses) sont restées dans ce bâtiment de 1660 à 1956, elles ont ensuite vendu le bâtiment à la ville de Vire. Par la suite le bâtiment a été divisé en un musée, une bibliothèque et en logement afin de reloger les sinistrés de la guerre. Le dernier départ a eu lieu en 2016. Les façades et les toitures sont inscrites aux bâtiments de France.</p> <p>De nombreux travaux sont nécessaires afin d'aménager le bâtiment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Isolation des murs intérieurs et combles • Remplacement des menuiseries • Mise en place d'un ascenseur • Mise en œuvre d'escaliers extérieurs suivant les besoins des dégagements. • Installation complète de l'électricité, plomberie, chauffage et informatique • Création de bureaux avec un maximum de cloisons vitrées • Création de salles de réunions • Création d'un local archive • Création de sanitaires
Transition écologique	Le projet comprend des travaux qui permettront de réduire l'empreinte énergétique : isolation des murs et combles, remplacement des menuiseries.
Calendrier prévisionnel	2021-2022
Coût prévisionnel	2 000 000 € HT (acquisition, travaux, MOE, imprévus)
Plan de financement prévisionnel	Etat (DETR/DSIL) = 800 000 € (40%) CD14 = 800 000 € (40%) Autofinancement = 400 000 € (20%) (emprunt Banque des Territoires, GPI Ambre pour réduire l'empreinte énergétique des bâtiments publics)



Fiche n°27	Réhabilitation de la friche Granimarbre																			
Maître d'ouvrage	Intercom de la Vire au Noireau																			
Le projet	<p>Attachés au maintien de pôles de proximité ruraux forts, maillant le territoire et capables de répondre aux besoins de leur population, L'Intercom de la Vire au Noireau et la commune de Noues de Sienne travaillent ensemble afin de rendre possible l'installation, le développement et la transmission d'activités économiques de proximité sur le bourg de la commune déléguée de Saint-Sever Calvados.</p> <p>Dans ce contexte, la liquidation judiciaire, en 2019, de l'entreprise Granimarbre, spécialisée dans la taille et le façonnage du granit et du marbre, a marqué la disparition d'un savoir-faire vieux de plus d'un siècle et a fait apparaître une friche économique de près d'un hectare.</p> <p>Aussi, afin d'éviter que se prolonge dans le temps l'inemploi de ce foncier dédié au développement économique, l'Intercom et la commune ont étudié, en partenariat avec l'EPFN, les capacités d'une reconversion du site, en particulier de certains de ses bâtiments.</p> <p>Cette étude a confirmé que la requalification de certains locaux permettrait d'envisager :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur l'îlot est, desservi par la rue de Sept-Frères (RD81) : l'accueil d'une activité commerciale sous maîtrise d'ouvrage communale, détentrice de la compétence « soutien au commerce de proximité », - Sur l'îlot ouest, desservi par le boulevard du Nord : l'accueil d'activités artisanales sous maîtrise d'ouvrage intercommunale, détentrice de la compétence économique générale. <p>Reconversion économique : location du bâti au bénéfice d'activités artisanales, commerciales et tertiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Artisanale : reconversion de 2 ateliers en 2 à 4 (subdivision possible) ateliers-relais avec réserve foncière pour ateliers futurs (portage IVN) - Commerciale : redéploiement d'un caviste situé à 1 km du cœur de bourg (portage commune NDS) - Tertiaire : étude pour la création d'un tiers-lieu de télétravail Relais d'Entreprises 																			
Transition écologique	La reconversion d'une friche permettra d'éviter la transformation de terres agricoles en zone artisanale et donc de lutter contre l'artificialisation des sols.																			
Transition économique	Installation, développement et transmission d'activités économiques. Recréation d'activité économique de proximité là où elle avait disparu.																			
Transition numérique	Etude pour la création d'un tiers-lieu de télétravail Relais d'Entreprises																			
Calendrier prévisionnel	2022-2024																			
Coût prévisionnel	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Dépenses</th> <th>Montant HT</th> <th>Part IVN</th> <th>Part NDS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Achat friche</td> <td>229 000 €</td> <td>183 018 €</td> <td>45 982 €</td> </tr> <tr> <td>Réhabilitation</td> <td>747 311,96 €</td> <td>224 224 €</td> <td>523 287,96 €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>976 311,96 €</td> <td>407 242 €</td> <td>596 069,96 €</td> </tr> </tbody> </table>				Dépenses	Montant HT	Part IVN	Part NDS	Achat friche	229 000 €	183 018 €	45 982 €	Réhabilitation	747 311,96 €	224 224 €	523 287,96 €	TOTAL	976 311,96 €	407 242 €	596 069,96 €
Dépenses	Montant HT	Part IVN	Part NDS																	
Achat friche	229 000 €	183 018 €	45 982 €																	
Réhabilitation	747 311,96 €	224 224 €	523 287,96 €																	
TOTAL	976 311,96 €	407 242 €	596 069,96 €																	
Plan de financement prévisionnel	Etat (DETR/DSIL exceptionnelle) : 390 524,78 € (40%) CD14 : 195 262,39 € (20%) FEDER 21-27 (Priorité 5) : 195 262,39 € (20%) Autofinancement : 195 262,40 € (20%)																			



<u>Fiche n°28</u>	Etude d'opportunité relative à la création d'un réseau d'espaces de télétravail sur les Petites Villes de Demain
<u>Maître d'ouvrage</u>	Intercom de la Vire au Noireau
Le projet	<p>Après avoir fait l'objet de fortes réticences de la part des employeurs, le télétravail s'est considérablement développé depuis mars 2020.</p> <p>Or, si 25% des salariés français télétravaillent et que le « gisement » des fonctions télétravaillables s'élève à 40% des emplois, seulement ¼ des télétravailleurs dispose d'un espace approprié pour travailler.</p> <p>Pour répondre aux attentes des télétravailleurs, les grandes agglomérations ont développé, depuis plusieurs années déjà, des espaces de co-working. Il s'agit d'une offre de bureaux individuels meublés, connectés à internet haut débit dédiés au télétravail.</p> <p>En secteur rural, la crise sanitaire a profondément remanié la perception du public vis-à-vis des petites villes et des bourgs. Dans ce contexte nouveau, l'installation d'espaces de co-working peut constituer un levier participant au dynamisme des communes de notre intercommunalité, en particulier de celles labellisées, de décembre dernier, Petites Villes de Demain : Condé-en-Normandie, Noues de Sienne, Souleuvre en Bocage et Valdallière.</p> <p>Afin d'apprécier si la création d'une telle offre de services au sein de tout ou partie de nos PVD est envisageable, il est nécessaire de réaliser une étude d'opportunité permettant, à l'échelle de chaque commune nouvelle potentiellement concernée, d'appréhender :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'importance du « gisement » d'actifs intéressés, - Les lieux qui, en cœur de bourg ou de ville, pourraient accueillir ce service, - Les coûts d'aménagement de ces espaces de co-working, ainsi que leurs modalités de gestion.
Transition écologique	Le projet contribue à la diminution des GES, axe majeur du PCAET de l'Intercom de la Vire au Noireau. Il propose une alternative aux déplacements pendulaires domicile-travail et aux coûts de transport qui y sont liés, ainsi qu'au travail à domicile.
Transition démographique	Le projet participe au maintien d'une population active en centre-bourg, voire attire de nouveaux habitants en capacité de télétravailler.
Transition économique	Ce type de tiers-lieux dédié au télétravail génère davantage de consommation de proximité et soutien ainsi l'économie résidentielle. De plus, il constitue un outil d'attractivité pour les entreprises du territoire, confrontées à une mobilité croissante de leur personnel.
Transition numérique	Le projet permet de développer les lieux dédiés et d'accompagner les acteurs du territoire dans l'accès au numérique.
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel	25 000 €
Plan de financement prévisionnel	Etat (DSIL) : 18 400 € (74%) Autofinancement : 6 600 € (26%)